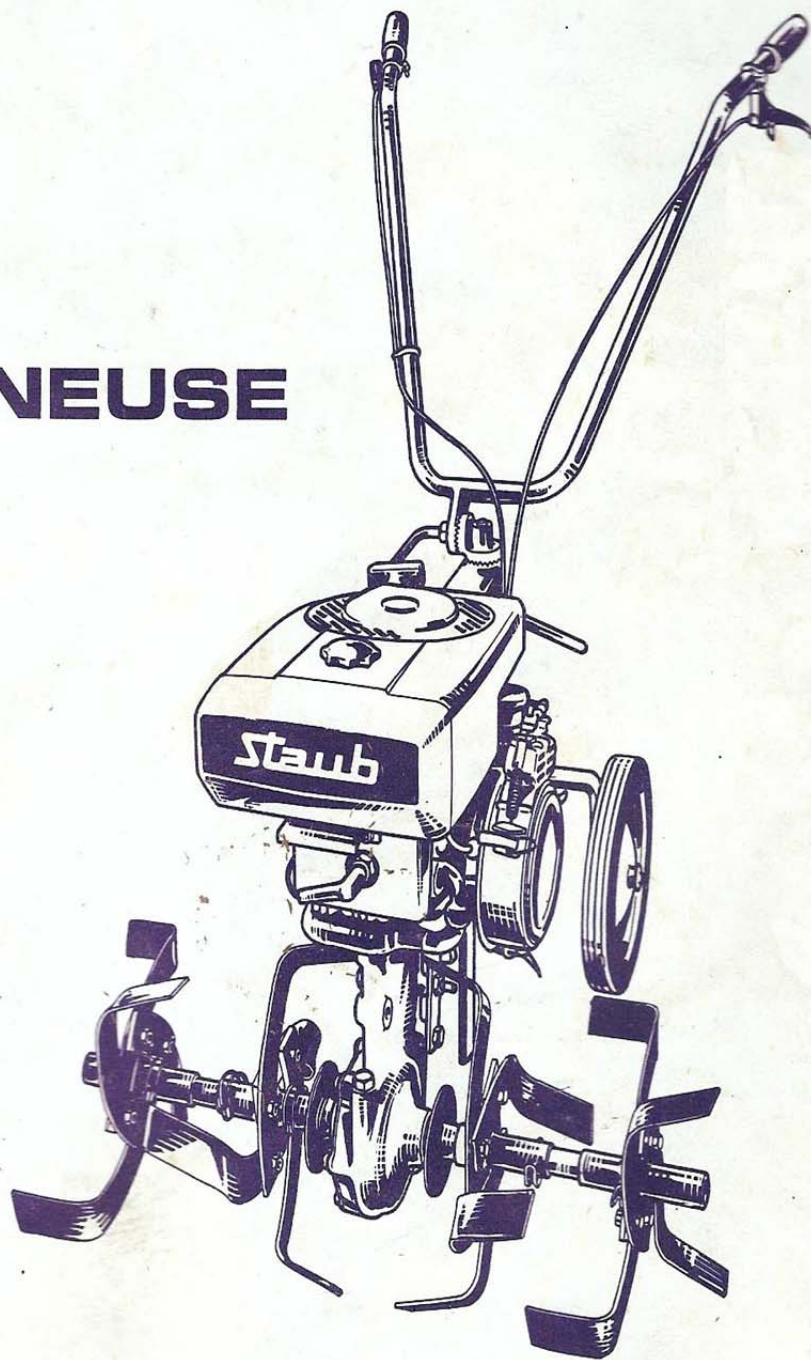


"2000"

ROTOBINEUSE

2 temps

4 temps



DESCRIPTION - CONDUITE - ENTRETIEN

CONÇU POUR VOUS SERVIR

“2000”

réclame
un minimum
d'entretien

EFFECTUEZ - LE

et

vous serez payé

par sa

FIDELITE

GUIDE DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN

de la Rotobineuse Staub "2000"

Vous avez acquis une STAUB "2000". Nous vous félicitons de votre choix.

Vous êtes maintenant en possession d'un appareil simple et robuste.

Bien que d'un emploi facile, il faut néanmoins vous familiariser avec le manie-
ment de cette machine.

Lisez attentivement ce guide. Vous gagnerez un temps précieux en évitant les
"tâtonnements" qui sont généralement la conséquence d'une prise en main trop hâtive de
toute machine nouvelle.

Soyez assuré que très bientôt vous pourrez rivaliser d'habileté avec le meilleur
des démonstrateurs.

Cette machine demande peu d'entretien. Les quelques opérations très simples
auxquelles vous devez procéder pour maintenir votre matériel en bon état sont décrites et
illustrées dans les pages qui suivent. Nous vous recommandons de vous y reporter.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

DESCRIPTION-ENTRETIEN-MISE EN ROUTE

CHAPITRE I - DESCRIPTION	Pages
Le groupe moteur	4
Le réducteur fraiseur	5
Les béquilles	6
Les outils rotatifs	7
La transformation en motoculteur	9
La transformation en motofaucheuse	11
La transformation en mototondeuse	13
La transformation en avant-train	15
La transformation en rouleau automoteur	15
La transformation en motobrouette	16
La transformation en motopompe	17
La transformation en banc de sciage	17
CHAPITRE II - ENTRETIEN	
Entretien et graissage du groupe moteur	18
Entretien et graissage de la boîte de vitesses	20
Entretien et graissage du réducteur fraiseur	20
Entretien et graissage du réducteur inverseur	21
Pression des pneumatiques	21
Lestage à l'eau et solution antigel	22
Entretien des outils rotatifs	23
Entretien des outils agraires	23
Entretien des tondeuses	23
Entretien de la barre de coupe	26
Résumé des opérations d'entretien	27
CHAPITRE III - PREPARATION DU MATERIEL POUR LA MISE EN ROUTE	
Précautions à prendre avant mise en route	27
Préparation du moteur	27
Utilisation	28
Arrêt du moteur	28

CHAPITRE IV - IRREGULARITES DE MARCHE ET LEURS REMEDES	pages
Départ à froid difficile ou impossible	28
Départ à chaud difficile ou impossible	29
Mauvais ralenti	29
Mauvaises reprises	29
Echauffement anormal du moteur	29
Remontées d'huile	29
CHAPITRE V - MISE EN CHOMAGE DU MATERIEL	
Précautions à prendre pour un arrêt prolongé	30

DEUXIEME PARTIE

GUIDE D'UTILISATION

CHAPITRE I - FRAISAGE	
Assemblage des outils rotatifs	31
Transport de la machine sur le lieu de travail	31
Réglage de la béquille	31
Réglage du mancheron	33
Protection des plants	33
CHAPITRE II - BUTTAGE ET PREPARATION DES BILLONS	33
CHAPITRE III - LABOUR	
Montage de la transformation en motoculteur	34
Réglage des cliquets	34
Réglage de l'écartement des roues	35
Labour à la charrue	36
Labour au brabant	36
CHAPITRE IV - FAUCHAGE	
Montage de la transformation en motofaucheuse	37
Réglage des cliquets	38
Réglage de l'écartement des roues	38
Conduite de la motofaucheuse	38
CHAPITRE V - TONTE	
Tondeuse simple	39
Tondeuse normale	39
Tondeuse automotrice	40
Précautions à prendre - Mesures de sécurité	41

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE I

DESCRIPTION

La Rotobineuse STAUB 2000 4 temps est constituée de deux organes principaux facilement démontables (fig. 1) :

- le groupe moteur sur lequel est fixé le mancheron (1)
- le réducteur fraiseur (2).

Le groupe moteur est réuni au réducteur fraiseur au moyen de 2 écrous à collerette de 17 mm sur plats (3).

Cette disposition permet de séparer instantanément la machine en deux parties :

- soit pour la déplacer plus commodément et atteindre des parcelles de terrain difficilement accessibles (cas des cultures en terrasses),
- soit pour la ranger dans le coffre d'une voiture,
- soit encore pour transformer la rotobineuse en motoculteur ou pour utiliser le groupe moteur comme source d'énergie et actionner toute une gamme d'accessoires tels que : pompe, tailleuse de haies, tondeuse, etc...

En option, la STAUB 2000 peut être équipée d'une boîte de vitesses donnant 2 vitesses avant et une marche arrière. Pour un régime moteur de 3600 t/mn, on obtient aux outils rotatifs une vitesse de :

- en première avant : 100 t/mn
- en deuxième avant : 131 t/mn
- en marche arrière : 62 t/mn

La boîte de vitesses s'intercale entre le groupe 1 moteur et le réducteur fraiseur.

La pose ou la dépose de la boîte de vitesses s'effectue simplement au moyen de 2 écrous à collerette de 17 mm sur plats.

La boîte de vitesses peut toujours être ajoutée sur une machine qui en était dépourvue à l'origine.

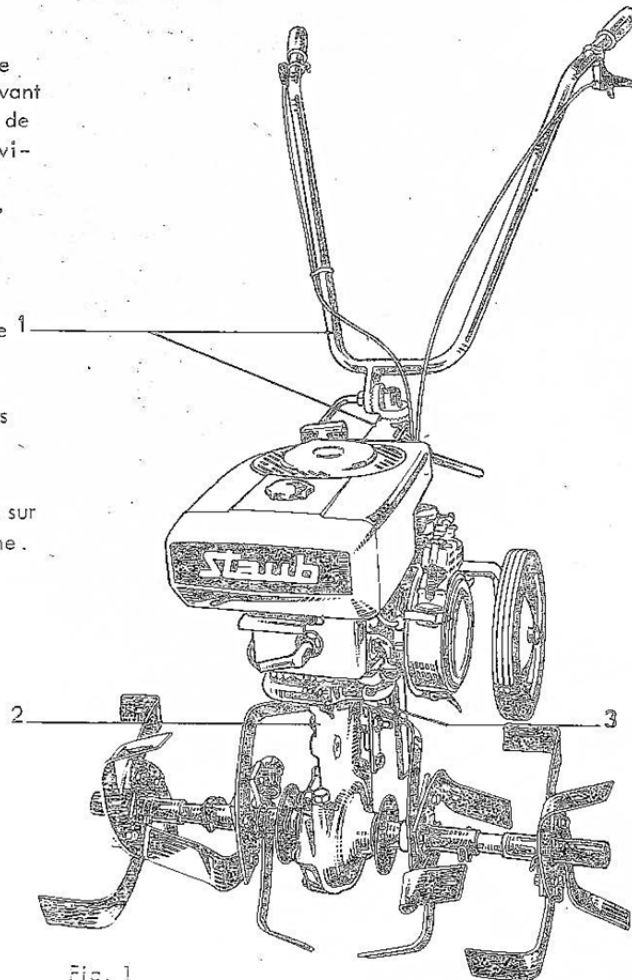


Fig. 1

LE GROUPE MOTEUR

Il se compose de : (fig. 2)

- un moteur BERNARD W 127 type locomotion (1)
- un réservoir (2)
- un mancheron (3)
- un embrayage centrifuge automatique (4)
- un frein sur embrayage (5)

a) Caractéristiques du moteur (1)

- Cycle 4 temps
- Régime maximum : 3.600 tours/minute
- cylindrée : 143 cm³
- Soupapes latérales
- Refroidissement par air
- Allumage par volant magnétique
- Bougie L 90
- Filtre à air sec à cartouche après pré-filtre
- Graissage par barbotage
- Carburateur tous terrains SOLEX 20 HN 2
- Régulateur centrifuge
- Consommation d'essence : de 0,5 litre à 0,850 litre/heure
- Mise en route par lanceur à retour automatique
- Capacité d'huile du carter : 0,575 litre

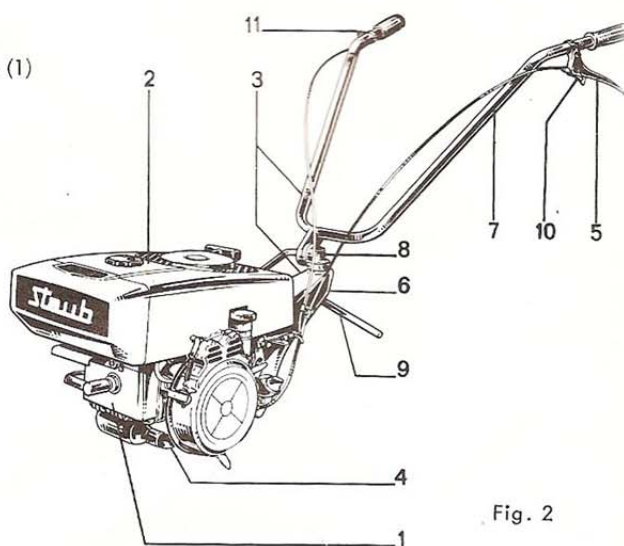


Fig. 2

b) Réservoir (2)

Réalisé en polyéthylène haute densité, sa contenance est de : 3,2 litres.

Un robinet avec filtre incorporé permet de fermer l'alimentation au carburateur. Ce robinet est situé à l'arrière et à droite du réservoir, sens de marche normale.

c) Mancheron (3)

Il est composé d'un support en fonte (6) et d'un guidon (7) en tube d'acier chromé, relié par une noix crantée (8) permettant l'orientation de 15° en 15° dans le plan vertical et horizontal.

Le blocage de la noix crantée dans l'orientation choisie s'effectue au moyen de 2 manettes filetées (9). Grâce à cette noix crantée l'utilisateur peut déporter le guidon à droite ou à gauche et éviter de piétiner la partie du sol travaillée. Il peut aussi régler la hauteur du guidon à sa convenance.

Cette noix permet également de retourner le guidon lorsque la machine, transformée en motoculteur, est équipée d'une barre de coupe.

Le guidon porte à gauche la poignée de commande du frein sur l'embrayage (5). Cette poignée comporte un cliquet de verrouillage (10) qui permet à l'utilisateur de laisser le frein bloqué en position "parking" lorsque la machine est transformée en :

- avant train tracteur avec remorque
ou
 - en motoculteur
ou
 - en motofaucheuse.
- Ce frein agit sur le tambour de l'embrayage et bloque la transmission lorsqu'il est actionné.
 - L'utilisateur peut ainsi, en cours de travail, arrêter net la machine devant un obstacle imprévu.
 - Toutefois, il doit dans le même moment pour ménager l'embrayage, prendre la précaution d'abaisser la manette des gaz pour mettre le moteur au ralenti.
 - Le guidon porte à droite la manette des gaz (11).

d) Embrayage centrifuge automatique (4)

D'une extrême simplicité, l'embrayage automatique est constitué de 2 masses, garnies de Ferodo, rappelées par 2 ressorts judicieusement tarés.

Cet embrayage est fixé à l'extrémité du vilebrequin du moteur.

Dès que la vitesse du moteur est suffisante, ces deux masses s'écartent et se collent dans le tambour d'entraînement solidaire de l'accessoire sur lequel le groupe moteur est posé.

Robuste et simple à la fois, cet embrayage ne demande aucun réglage, aucun entretien.

Pour démarrer, il suffit d'ouvrir la manette des gaz après avoir relâché la poignée de frein.

Pour s'arrêter, il suffit de fermer la manette.

L'embrayage centrifuge automatique :

- évite le calage du moteur que provoque généralement le démarrage brutal,
- limite le risque de détérioration de la partie travaillante des outils en cas de rencontre de corps étrangers dans ou sur le sol,
- procure une souplesse et une facilité de conduite incomparables.

LA BOITE DE VITESSES

La boîte de vitesses est constituée par :

- un train primaire,
- un train secondaire,
- un renvoi qui donne la marche arrière,
- une fourchette commandant un baladeur est actionnée par le levier qui permet à l'utilisateur de sélectionner la vitesse de son choix,
- la lubrification des organes est assurée par barbotage à l'intérieur d'un carter étanche,
- capacité du carter : 0,350 l.

LE REDUCTEUR-FRAISEUR

Le réducteur fraiseur (fig. 3) se présente sous la forme d'un carter étanche. Ce carter contient :

- La vis sans fin en acier nickel-chrome, cémenté, trempé, rectifié, dont l'extrémité supérieure porte le tambour d'embrayage à l'intérieur duquel vient se loger l'embrayage centrifuge lorsque le groupe moteur est accouplé au réducteur fraiseur, et dont l'extrémité inférieure sert de prise de force.
- La roue tangente taillée dans un bronze de premier choix.
- L'arbre transversal solidaire de la roue tangente monté sur paliers constitués par des roulements à aiguilles.
- L'huile de graissage. Capacité : 0,400 litre.

Ce carter comporte :

- A l'avant et en haut :

2 bossages percés servant à la fixation de certains accessoires, tels que la roue à bandage que l'utilisateur peut monter lorsqu'il doit déplacer la rotobineuse de son lieu de garage au lieu de travail (1)

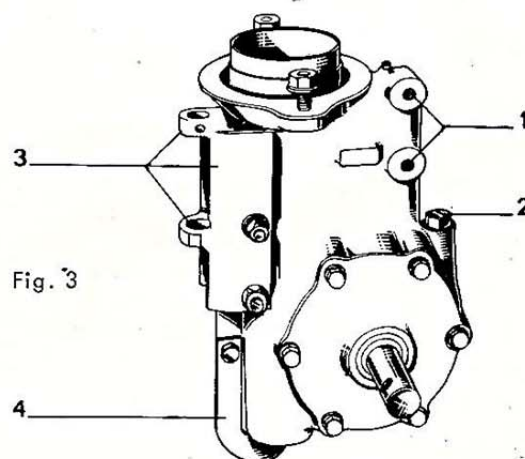


Fig. 3

- A l'avant et en bas :

Le bouchon de remplissage et de vidange (2).

- A l'arrière et en haut :

Le palier de béquille (3)

- A l'arrière et en bas :

Le bouchon de la prise de force (4) qui sert à l'entraînement de la barre de coupe .

L'étanchéité du carter en position horizontale ou verticale, est assurée d'une façon absolue au moyen de joints spéciaux .

L'arbre transversal est percé à droite et à gauche du carter, sur son diamètre, d'un trou de 10 mm pour la fixation des outils rotatifs ou des arbres de roues .

La vitesse de rotation de l'arbre transversal est évidemment fonction de la vitesse du moteur . Le rapport entre l'un et l'autre est de 1/36. Autrement dit, la vitesse de rotation de l'arbre est de 100 tours/minute lorsque le moteur tourne à 3.600 tours/minute .

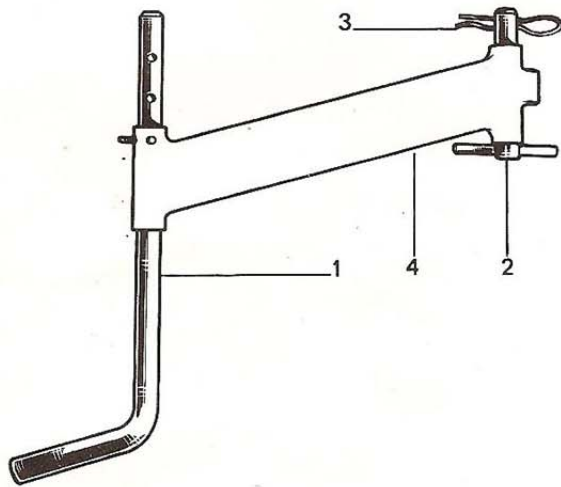


Fig. 4

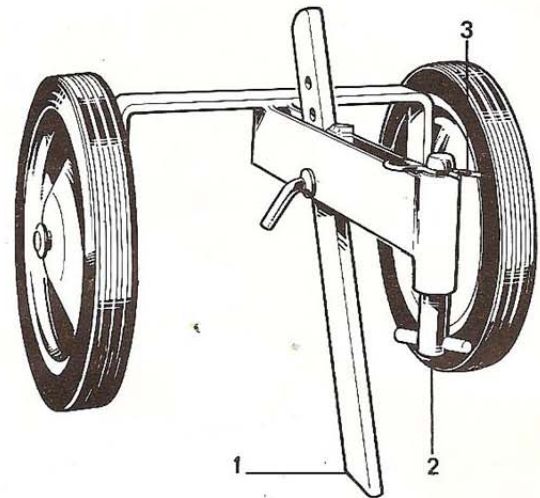


Fig. 5

BÉQUILLES (fig. 4 et 5)

Le palier en acier fixé à l'arrière et en haut du réducteur fraiseur est destiné à recevoir la béquille .

Il y a deux types de béquille :

- la béquille simple (fig. 4)
- la béquille combinée (fig. 5).

Le choix entre les deux modèles est essentiellement fonction du travail et de la nature du terrain .

On peut dire, néanmoins, que les deux roues stabilisatrices de la béquille combinée facilitent la conduite de la machine et régularisent son avancement .

Les éperons (1) sont réglables en hauteur . Ce réglage influence la pénétration des outils rotatifs .

En effet, pour un régime donné du moteur, plus l'éperon est ancré dans le sol, plus la vitesse d'avancement de la machine se trouve réduite et, par voie de conséquence, plus les outils rotatifs pénètrent profondément .

La béquille simple, comme la béquille combinée, se fixe sur le palier solide du réducteur fraiseur par la broche (2) arrêtée par l'épingle (3) .

Sur la béquille simple, un fer soudé (4) transversalement limite son débattement sur l'axe que constitue la broche (2) .

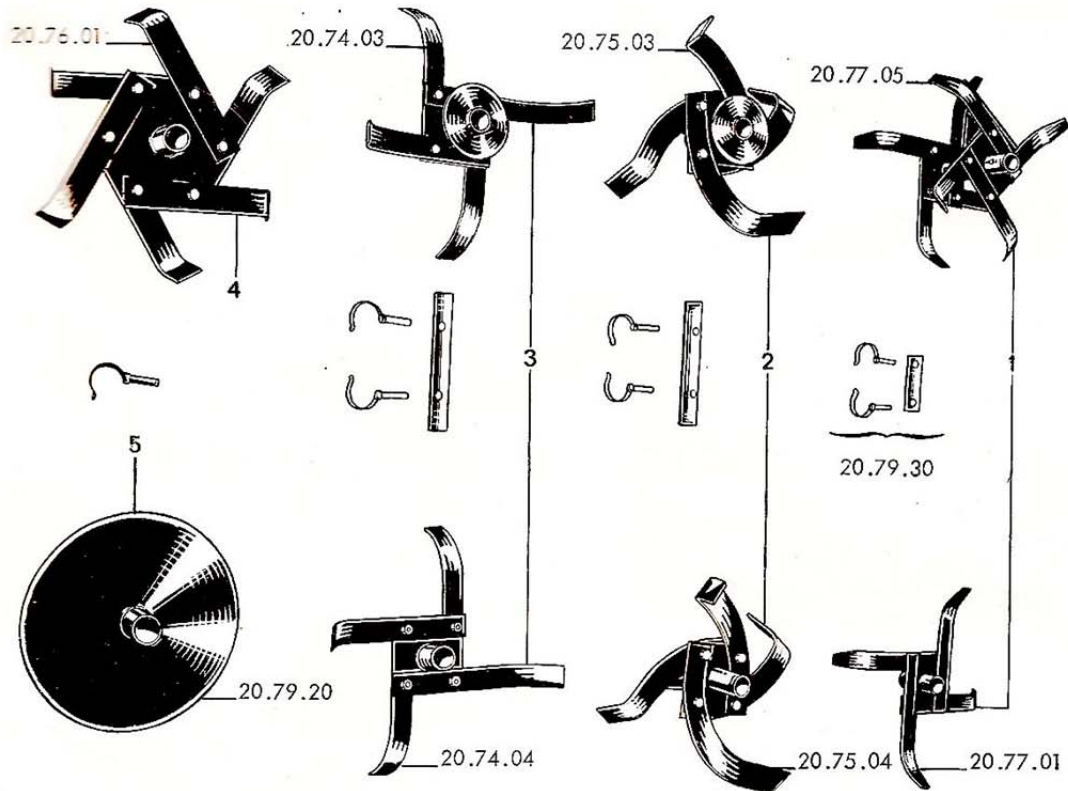


Fig. 6

LES OUTILS ROTATIFS (fig. 6)

La rotobineuse STAUB 2000 4 temps peut être équipée d'une gamme d'outils et d'accessoires très étendue. Toutefois, les outils rotatifs demeurent l'équipement de base. Ils permettent :

- soit de sarcler superficiellement l'intervalle entre deux rangs plantés à un faible écartement,
- soit de fraiser profondément.

La STAUB 2000 peut recevoir 4 jeux d'outils rotatifs :

- Les outils BINEURS (1)
- Les outils HELICOIDAUX (2)
- Les outils STANDARD (3)
- Les outils SARCLEURS (4)

Un disque (5) peut être monté à chaque extrémité du train de fraises, constitué par les outils rotatifs, pour protéger les plants des projections de terre dans le cas de binage ou sarclage des cultures en lignes.

COMPOSITION DES EQUIPEMENTS DES OUTILS ROTATIFS

a) Outils bineurs

Largeur de travail en cm (sans disques)	Plateau DROIT SIMPLE N° 56.227 D	Plateau GAUCHE SIMPLE N° 56.227 G	Axe L = 93 N° 56.224	Plateau DROIT DOUBLE N° 56.220 D	Plateau GAUCHE DOUBLE N° 56.220 G	Clips N° 56.238 E
26	1	1	-	-	-	2
46	-	-	-	1	1	2
66	1	1	2	1	1	6

b) Outils hélicoïdaux

Largeur de travail en cm (sans disques)	Plateau DROIT SIMPLE de base N° 56.263 D	Plateau GAUCHE SIMPLE de base N° 56.263 G	Axe L = 190 N° 56.259	Plateau DROIT SIMPLE pour + N° 56.267 D	Plateau DROIT SIMPLE pour + N° 56.267 G	Clips N° 56.238 E
40	1	1	-	-	-	2
73	1	1	2	1	1	6

c) Outils standard

Largeur de travail en cm (sans disques)	Plateau DROIT SIMPLE de base N° 56.255 D	Plateau GAUCHE SIMPLE de base N° 56.255 G	Axe L = 190 N° 56.259	Plateau DROIT SIMPLE pour + N° 56.256 D	Plateau GAUCHE SIMPLE pour + N° 56.256 G	Clips N° 56.238 E
40	1	1	-	-	-	2
73	1	1	2	1	1	6

Nota

Les outils sarclours constitués par les plateaux simples N° 56.227/1 D et G ne peuvent être montés que pour constituer une seule largeur de travail : 26 cm.

Si un disque N° 56.225 E est monté à chaque extrémité du train de fraises, la largeur de travail est augmentée de 7 cm.

Les disques se fixent sur le tube des plateaux au moyen d'un clips N° 56.238 E.

Les plateaux de base N° 56.263 D/G (hélicoïdaux) ainsi que les plateaux de base N° 56.255 D/G (standard) comportent chacun une rondelle en acier soudée sur le tube porte-plateau. Cette rondelle a pour effet d'éviter l'enroulement de l'herbe sur le tube porte-plateau à l'endroit où se trouve le clips qui sert à la fixation. Au montage, il faut donc que la rondelle soit orientée côté réducteur fraiseur.

TRANSFORMATION DE LA ROTOBINEUSE EN MOTOCULTEUR

Une des particularités les plus intéressantes de la STAUB 2000, c'est sa transformation facile et rapide en motoculteur pour :

- Labourer à la charrue ou au brabant .
- Herser .
- Ameubler au canadien .
- Semer .
- Etendre et niveler au moyen d'un bulldozer-angle-dozer - etc ...

La transformation en motoculteur (fig. 7) comprend :

- Le réducteur fraiseur en position horizontale .
- Le réducteur inverseur (1) .
- Les roues pneumatiques à cliquets incorporés (2) .
- L'attelage (3) sauf dans le cas d'utilisation en barre de coupe .

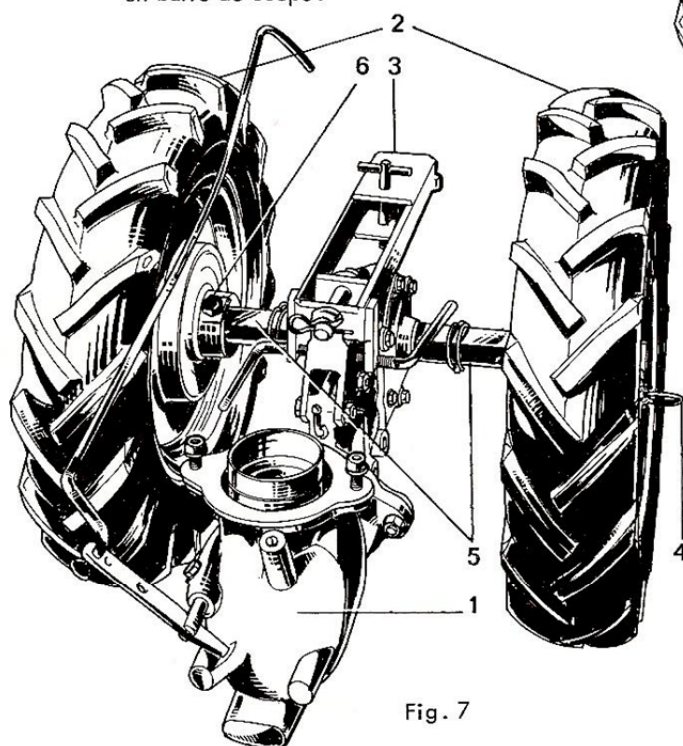


Fig. 7

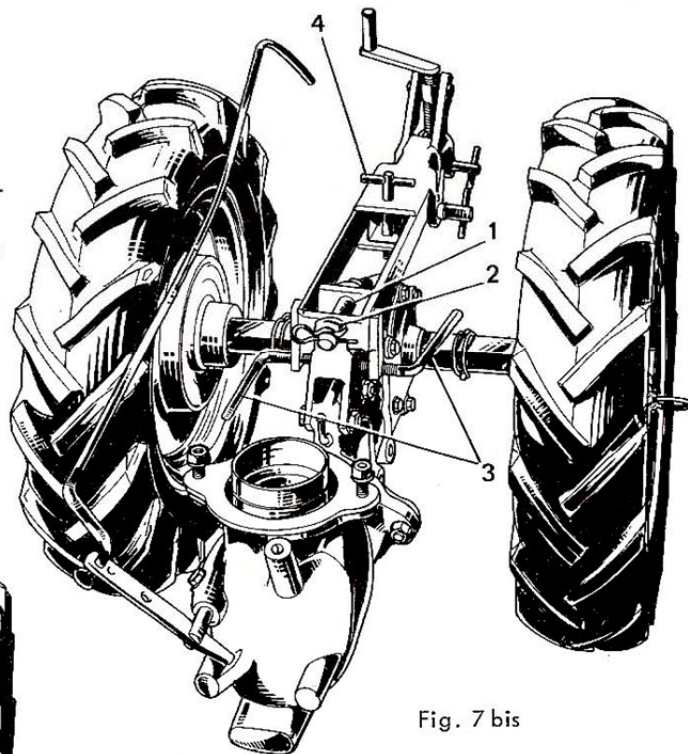


Fig. 7 bis

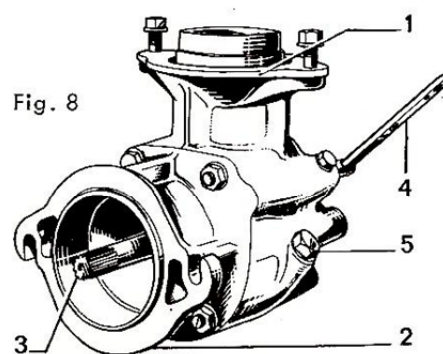


Fig. 8

a) Le réducteur inverseur : (Fig. 8)

Le réducteur inverseur se présente sous la forme d'un carter étanche . Ce carter contient :

- Un pignon conique à queue entraîné par un tambour d'embrayage .
- Un arbre horizontal dont l'extrémité apparente est cannelée .
- Un baladeur solidaire de l'arbre horizontal .
- Deux pignons coniques qui , entraînés par le pignon à queue , sont montés fous sur l'arbre horizontal .
- Une fourchette actionnant le baladeur .
- L'huile de graissage . Capacité : 0,500 litre .

Ce carter comporte :

- Deux faces d'application. La face supérieure qui est horizontale (1) est destinée à recevoir le groupe moteur. La face verticale (2) est destinée à s'accoupler au réducteur fraiseur, l'extrémité cannelée de l'arbre horizontal (3) rentrant dans l'alésage cannelé du tambour d'embrayage solidaire du réducteur fraiseur.
- Le levier de commande de l'inverseur (4).
- Le bouchon de remplissage et de vidange (5).

La vitesse de rotation de l'arbre horizontal est fonction de la vitesse de rotation du moteur. Le rapport entre l'un et l'autre est 1/4. Autrement dit, la vitesse de rotation de l'arbre est de 900 tours/minute au régime maximum du moteur.

b) Les roues à cliquets incorporés

- Les pneumatiques 5.00-12 sont lestés à l'eau.
- Le poids total de la roue complète est de : 34 kg.
- La jante spéciale en fonte comporte en son centre le moyeu à cliquets.
- Le cliquet de chaque roue peut se régler dans 4 positions différentes (voir réglage des moyeux à cliquets page 34) au moyen d'une épingle (4 - fig. 7).
- Deux 1/2 arbres six pans (5 - fig. 7) relient le carter fraiseur à chaque moyeu de roue.
- La voie de chaque roue est réglable par coulissement sur le 1/2 arbre.
- Une vis de blocage (6 - fig. 7) arrête la roue dans la position désirée par l'utilisateur.
- Les roues pneumatiques ont un sens de roulement déterminé : pour obtenir l'adhérence optimum en labour, la pointe du V formé par les chevrons doit être dirigée vers l'avant.



Fig. 9

c) L'attelage pour outils agraires

Il existe deux modèles d'attelage :

- Un attelage simple (fig. 9) permettant seulement la fixation d'une charrue.
- Un attelage avec vis de réglage de profondeur (fig. 10) complément du premier permettant la fixation d'une gamme très étendue d'outils :

- Charrue
- Brabant 1/2 tour
- Herse
- Canadien
- Semoir
- Etc...

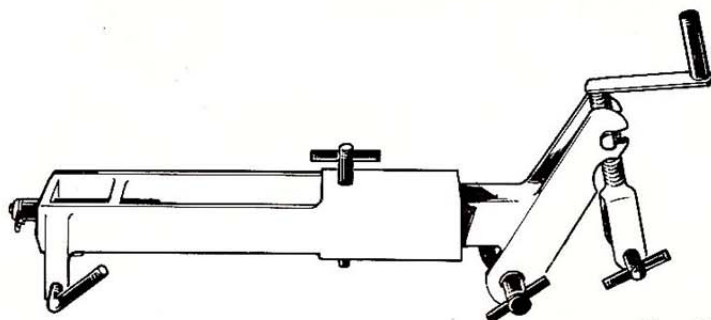


Fig. 10

L'un et l'autre se fixent sur le carter fraiseur en position horizontale au moyen d'une ferrure et d'une broche (1 - fig. 7 bis) verrouillée par une épingle (2 - fig. 7 bis).

Les vis à manette (3 - fig. 7 bis) servent au réglage d'aplomb des outils (voir page 36 guide de labour).

La broche verticale (4 - fig. 7 bis) sert soit à la fixation de la charrue sur l'attelage simple, soit à la fixation du dispositif de vis de réglage de profondeur.

d) **L'attelage de remorque** (fig. 11)

- Constitué par un axe se terminant par une chape, l'attelage de remorque se fixe sur le réducteur fraiseur à la place de la béquille.
 - La partie cylindrique vient s'engager dans le tube par lequel se termine le V de la remorque.
 - Une bague et une épingle servent à verrouiller l'axe sur le tube de la remorque.
- Voir page 15 les caractéristiques de la remorque.

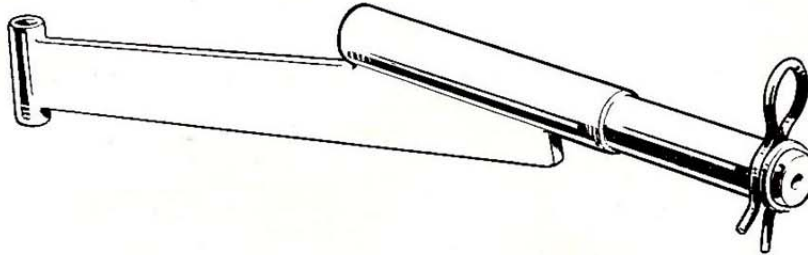


Fig. 11

TRANSFORMATION DE LA ROTOBINEUSE EN MOTOFAUCHEUSE

Les éléments qui constituent cette transformation (fig. 12) sont identiques à ceux qui servent à la transformation en motoculteur, à l'attelage près qui doit être supprimé.

Cette transformation se compose :

- Du réducteur fraiseur (en position horizontale) dont le bouchon de la prise de force doit être démonté (une vis TH de 17).
- Du réducteur inverseur.
- Des roues pneumatiques 5.00-12 à cliquets incorporés (le sens de roulement des pneumatiques n'a pas d'importance en motofaucheuse).
- Du mécanisme de barre de coupe.
- De la barre proprement dite.
- Et, bien entendu, du groupe moteur dont le guidon doit être inversé.

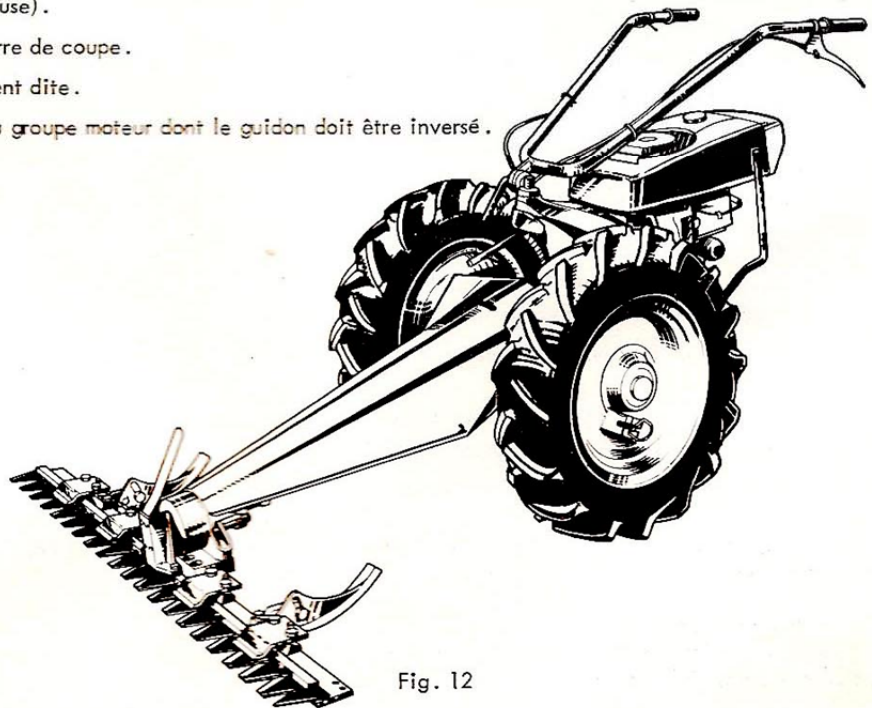


Fig. 12

a) **Mécanisme de barre de coupe** (fig. 13)

Il se compose :

- D'un arbre tournant à l'intérieur d'un tube de protection ; l'extrémité arrière de cet arbre porte une noix, dont l'alésage cannelé vient s'engager sur les cannelures mâles de la prise de force du réducteur fraiseur.
- L'extrémité avant de cet arbre forme un plateau (1) sur lequel se trouve fixé, excentré, le doigt d'entraînement (2) dont le déplacement par rapport à l'axe est de 2 pouces, soit 50,8 mm.
- D'un tube de protection dont l'extrémité arrière porte les ferrures de fixation (3) du mécanisme sur le réducteur fraiseur ; l'extrémité avant porte le palier d'oscillation (4) sur lequel vient se fixer la barre.
- D'un capot en tôle qui a pour rôle de diviser l'herbe coupée et d'empêcher l'enroulement autour des deux demi-arbres de roues.
- D'un contrepoids d'équilibrage dans le cas où le mécanisme est équipé d'une barre légère.

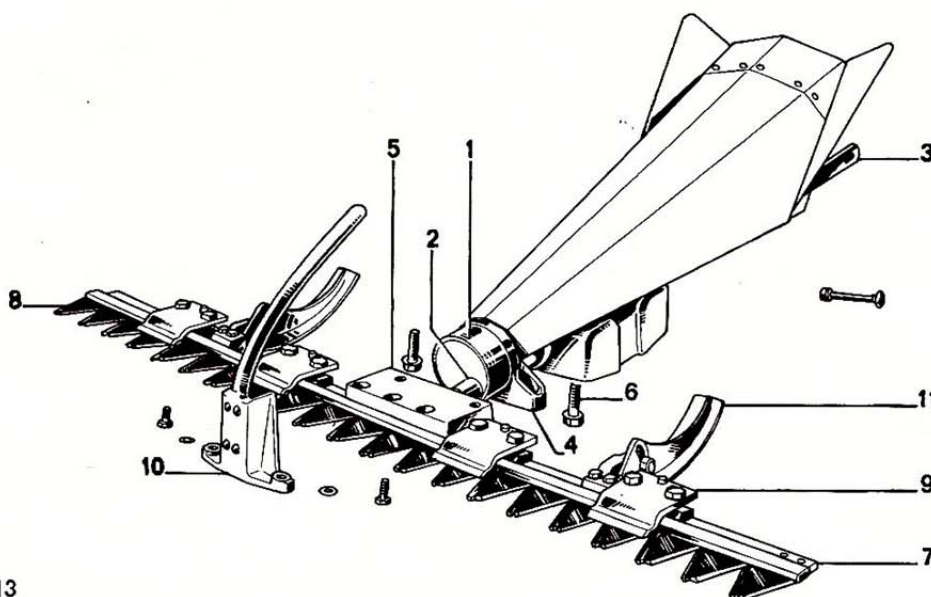


Fig. 13

b) **Barre de coupe de 1,10 m** (fig. 13)

Elle se compose :

- D'un support de barre (5) qui vient se fixer sous le palier d'oscillation au moyen des deux vis (6).
- De la barre proprement dite (7) comportant 22 sections fixes de 2 pouces, soit 50,8 mm à la base.
- D'une lame mobile (8) comportant 21 sections de 2 pouces. La verge de cette lame comporte au centre 2 trous servant au passage des vis de fixation de l'entraîneur.
- De 4 guides de lame (9) qui ont pour rôle de maintenir la lame mobile en pression sur les sections fixes de la barre.
- D'un entraîneur (10) qui, fixé sur la lame mobile, déplace celle-ci de 25 mm à droite et à gauche de l'axe lorsqu'il est actionné par le doigt d'entraînement (2).
- De 2 patins (11) qui permettent de régler la hauteur de coupe de la barre.

Ce genre de barre, sans doigts, sans sabots et sans planches à andains, a l'avantage de permettre le fauchage des herbes, même lorsque celles-ci sont "versées" par le vent ou la pluie.

Un autre modèle de barre est adaptable au mécanisme de la STAUB 2000. Il s'agit d'une barre intermédiaire de 1 m, classique à doigts, équipée d'une lame mobile munie de sections de 2 pouces. Cette barre comporte des sabots et des planches à andains. Elle doit être réservée au fauchage des prairies artificielles.

TRANSFORMATION DE LA ROTOBINEUSE EN MOTOTONDEUSE

Cette transformation est très simple. Elle se compose de la tondeuse proprement dite et du groupe moteur.

Il existe 3 types de tondeuse :

- La tondeuse simple à pousser (fig. 14).
- La tondeuse normale à pousser (fig. 15) qui peut être utilisée en tondeuse ou en fauchage des herbes hautes.
- La tondeuse automotrice (fig. 16) qui peut, comme le modèle normal, être utilisée en tondeuse et en fauchage des herbes hautes.

Le groupe moteur se pose sur le mécanisme de la tondeuse et se verrouille au moyen des 2 écrous de 17.

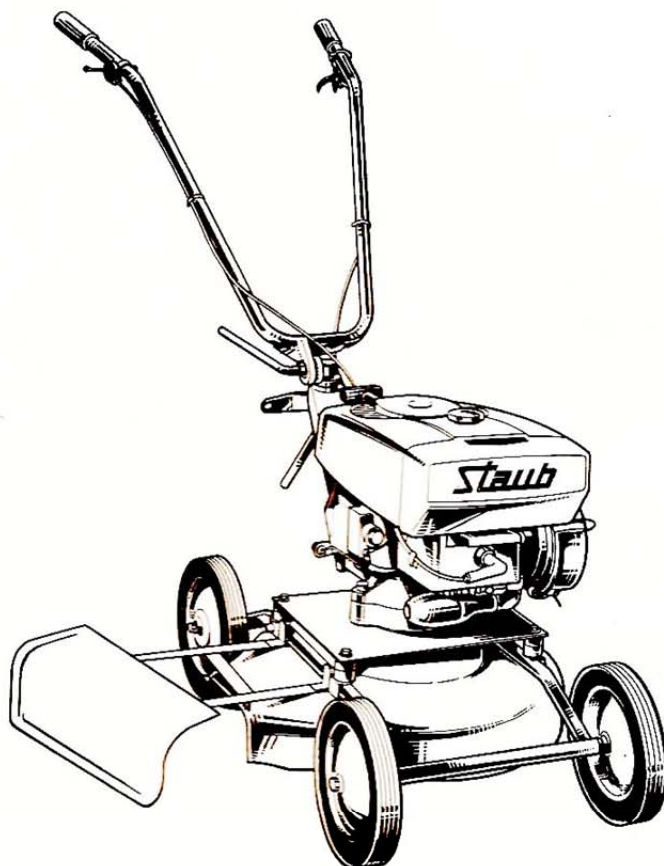


Fig. 14

a) Tondeuse simple à pousser (fig. 14)

Elle se compose :

- D'un tambour d'embrayage solidaire de l'arbre porte-lame.
- D'un carter en tôle.
- D'une lame de coupe de 45 cm.
- D'une tôle andaineuse. Cette tôle peut être remplacée par un sac ramasseur livré sur demande et en supplément.
- De 4 roues porteuses.

Un réglage permet deux hauteurs de coupe, 40 ou 70 mm.

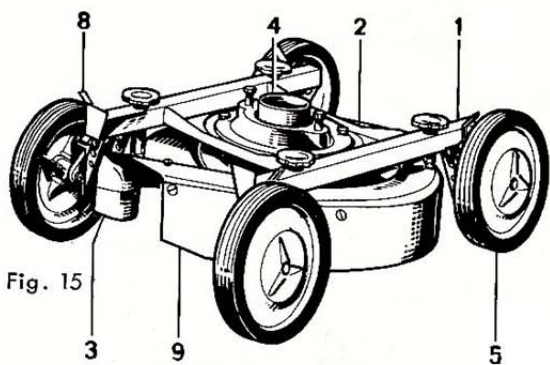


Fig. 15

b) Tondeuse normale à pousser (fig. 15 et 15 bis)

Elle se compose :

- D'un châssis en tube carré (1).
- D'un carter de lame en tôle emboutie (2).
- D'un déflecteur andaineur (3).
- D'un tambour d'embrayage (4) solidaire de l'arbre porte-lame.
- De 4 roues porteuses (5).

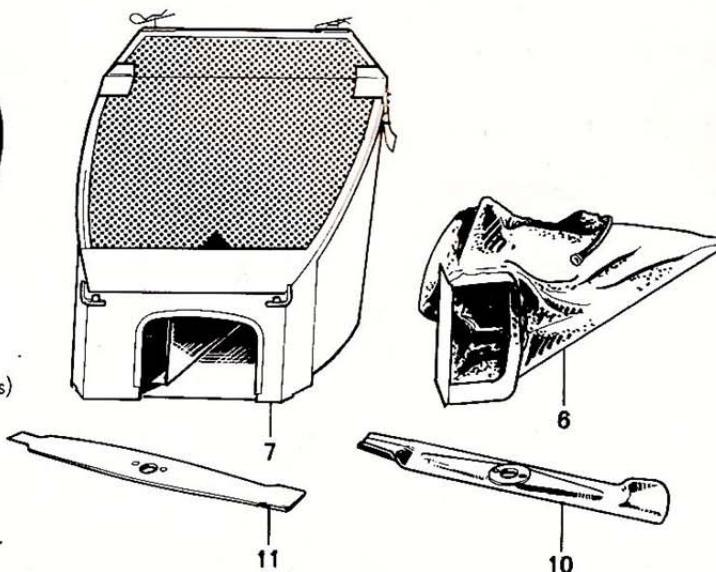


Fig. 15

Sur demande, et en supplément, d'un sac ramasseur d'herbe (6) se fixant à la place du déflecteur andaineur ou d'un bac ramasseur arrière (7). L'un et l'autre ne sont utilisables que pour le ramassage du gazon. Ils ne peuvent convenir lorsque la tondeuse est utilisée en débroussailluse.

- D'un levier (8) fixé sur chaque roue pour permettre le réglage de la hauteur de coupe de 30 à 80 mm en 4 positions.
- D'une ceinture (9) amovible en tôle se fixant sur le carter de lame par 3 vis.
- D'une lame de coupe soufflante de 50 cm pour la tonte du gazon (10), avec sac ou bac ramasseur.
- D'une lame spéciale pour herbes hautes (11), ou tonte du gazon sans sac ou bac ramasseur.

c) Tondeuse automotrice (fig. 16)

Elle se compose des même éléments que ceux de la tondeuse normale à pousser auxquels s'ajoute le dispositif d'entraînement propre à l'automotrice.

La transmission du mouvement du moteur aux roues arrière est réalisée par contact d'un galet sur le bandage des roues arrière. La réduction de la vitesse de rotation du moteur aux roues se fait par l'intermédiaire d'une courroie primaire et d'une courroie secondaire.

Un dispositif permet à l'utilisateur d'embrayer et de débrayer la transmission à sa convenance. En position débrayée les galets en carborandum ne portent plus sur les bandages des roues arrière qui peuvent tourner librement.

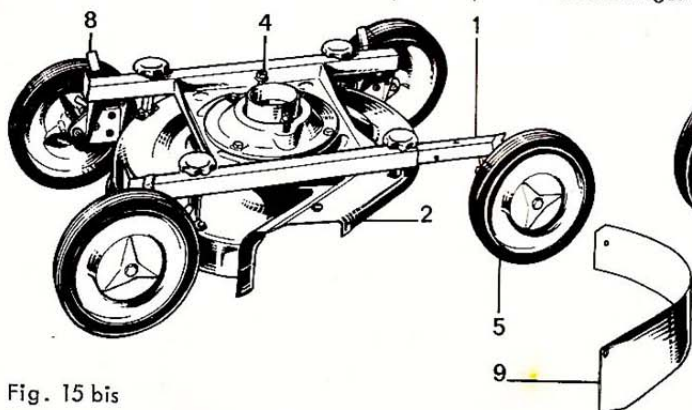


Fig. 15 bis

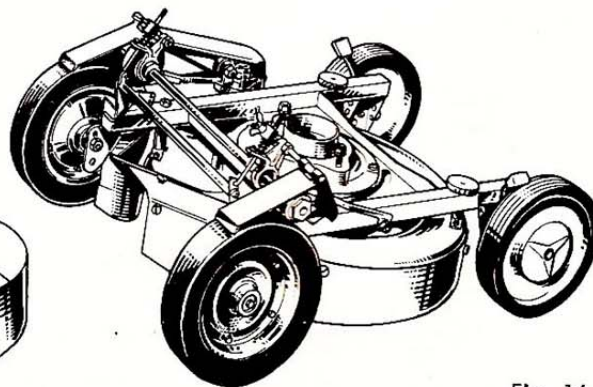


Fig. 16

AUTRES TRANSFORMATIONS DE LA ROTOBINEUSE

a) Avant-train tracteur (fig. 17)

Pour remorquer des charges légères, la rotobineuse peut être aussi transformée en avant-train tracteur.

Cette transformation se compose :

- D'une paire de roues pneumatiques 4.00-8 se fixant en lieu et place des outils rotatifs.
- D'un timon d'attelage se fixant sur le réducteur fraiseur à la place de la béquille simple ou combinée.
- D'une remorque.

Caractéristiques de la remorque :

- charge maximum 300 kg
- poids à vide 100 kg
- roues pneumatiques 16 x 4
- caisse métallique non basculante
- longueur de la caisse 1,30 m
- largeur de la caisse 1 m
- ridelles amovibles et inclinables
- hayon arrière amovible
- frein à tambour

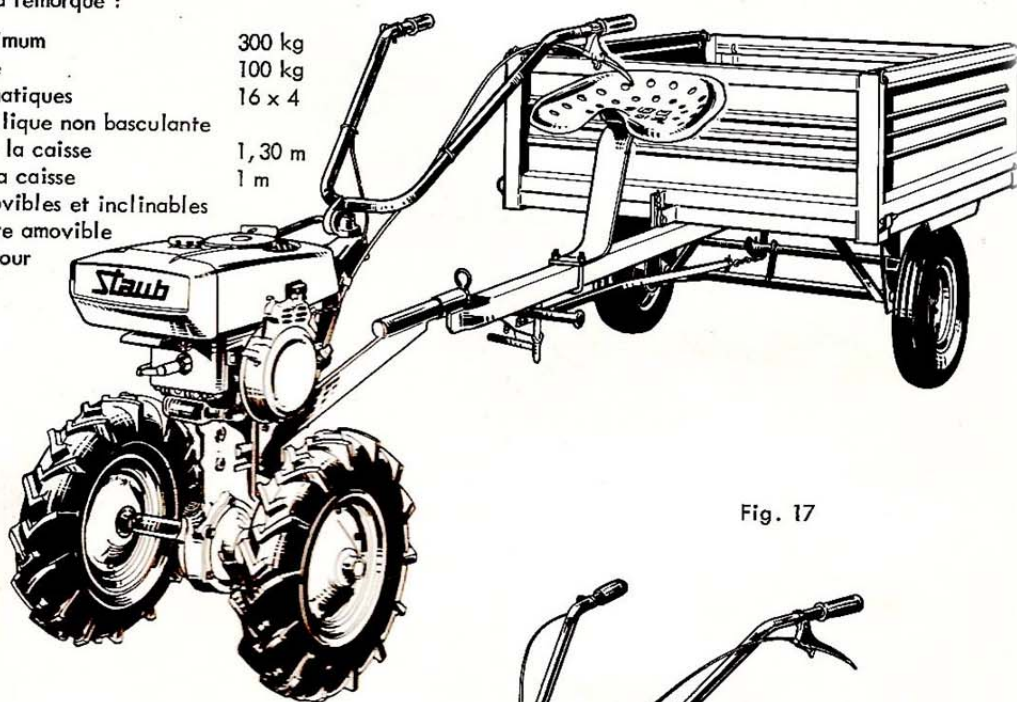
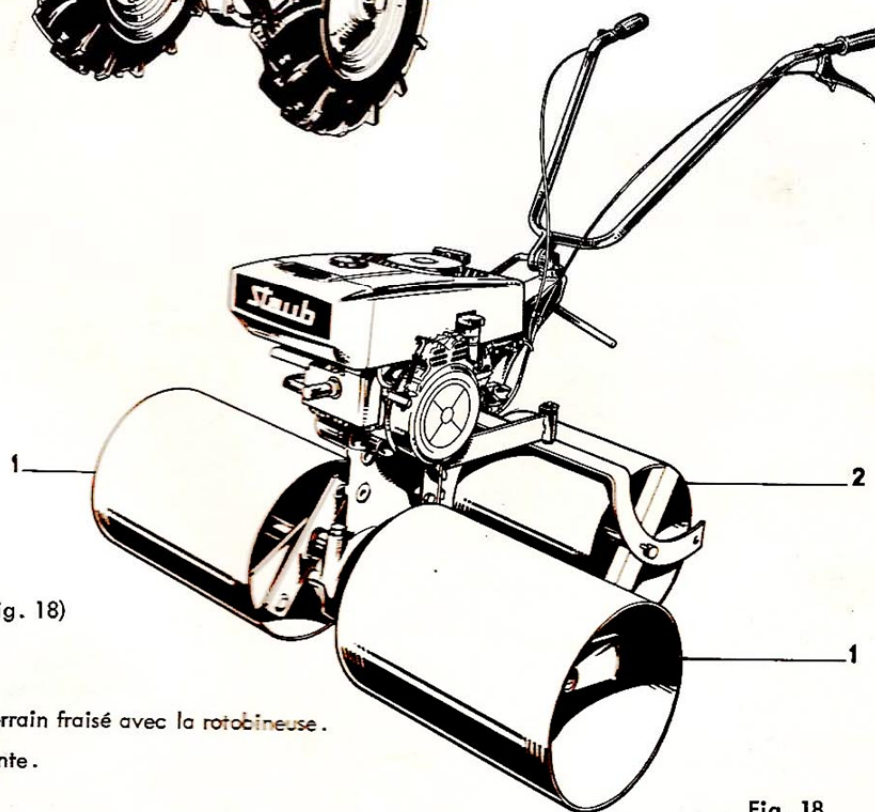


Fig. 17



b) Rouleau automoteur (fig. 18)

Pour rouler :

- Avant de semer le terrain fraisé avec la rotobineuse.
- Le gazon après la tonte.
- Le tennis.

Fig. 18

La STAUB 2000 peut facilement se transformer en rouleau automoteur .

Cette transformation se compose :

- De deux éléments cylindriques (1) en tôle, comportant un système différentiel pour permettre les manœuvres . Ces éléments se montent sur le carter fraiseur à la place des outils rotatifs .
- D'un élément cylindrique (2) en tôle se fixant à l'arrière du réducteur fraiseur à la place de la béquille simple ou combinée .

La largeur de travail est de : 1 m

Le poids de l'ensemble (rotobineuse équipée des rouleaux) est de : 82,5 kg .

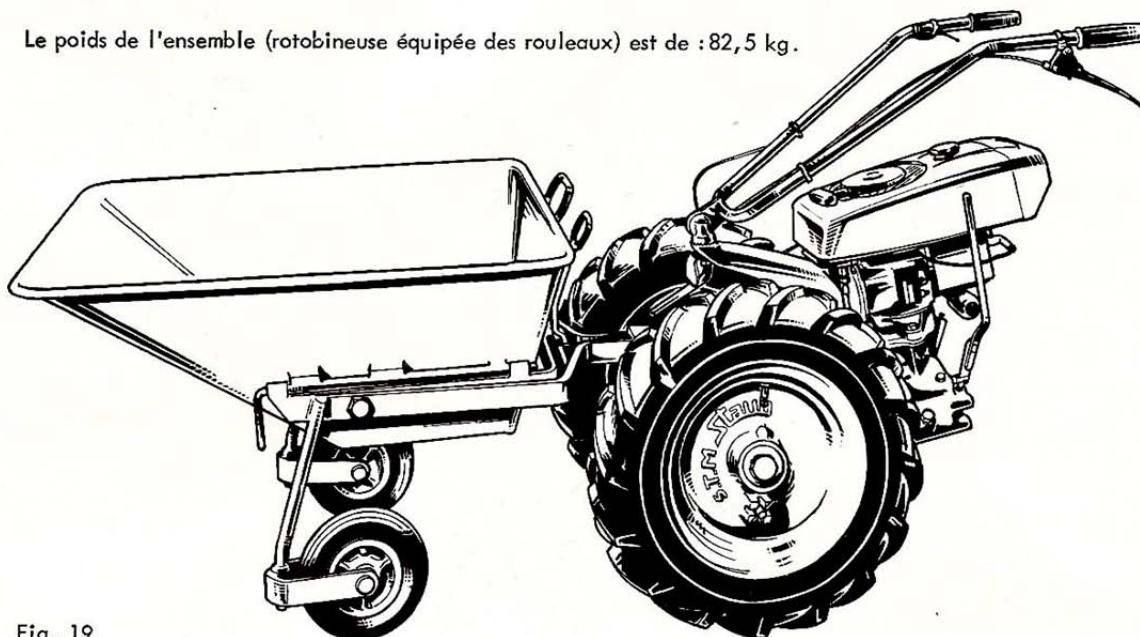


Fig. 19

c) Motobrouette (fig. 19)

Pour transporter sur de petites distances des matériaux de forte densité : sable, terre, cailloux, ciment, béton, la STAUB 2000 se transforme en motobrouette .

Cette transformation se compose :

- Du groupe moteur dont le guidon doit être inversé .
- Du réducteur inverseur .
- Du réducteur fraiseur en position horizontale .
- Des roues pneumatiques 5.00-12 à cliquets incorporés .
- D'une benne basculante sur trois côtés .

BENNE BASCULANTE

L'ensemble comprend :

- Un châssis porté par 2 roulettes pivotantes .
- Une cuve en tôle épaisse ayant la forme d'un parallépipède à sections obliques .

Cette cuve est articulée sur le châssis par 3 charnières . Ainsi elle peut être basculée sur l'avant, sur la droite ou sur la gauche . Grâce à sa forme, elle se vide totalement .

La contenance de la benne est de : 100 litres . La charge maximum admissible est de : 130 kg .

d) **Motopompe** (fig. 20)

Pour arroser ou irriguer, la STAUB 2000 se transforme en groupe motopompe.

Cette transformation se compose :

- Du groupe moteur.
- D'une pompe haute pression portée par un châssis comportant 2 roulettes.

L'ensemble constitué peut ainsi être déplacé facilement.

LA POMPE

Elle est livrée avec :

- Un tuyau d'aspiration \varnothing 40 longueur 5 mètres.
- Une crépine à boulet.

L'utilisateur raccorde le tuyau de son choix au coude par lequel se termine l'orifice de refoulement de la pompe. Cette pompe débite 4 m³ à 29 mètres de hauteur manométrique. La hauteur d'aspiration maximum est de 6 mètres.

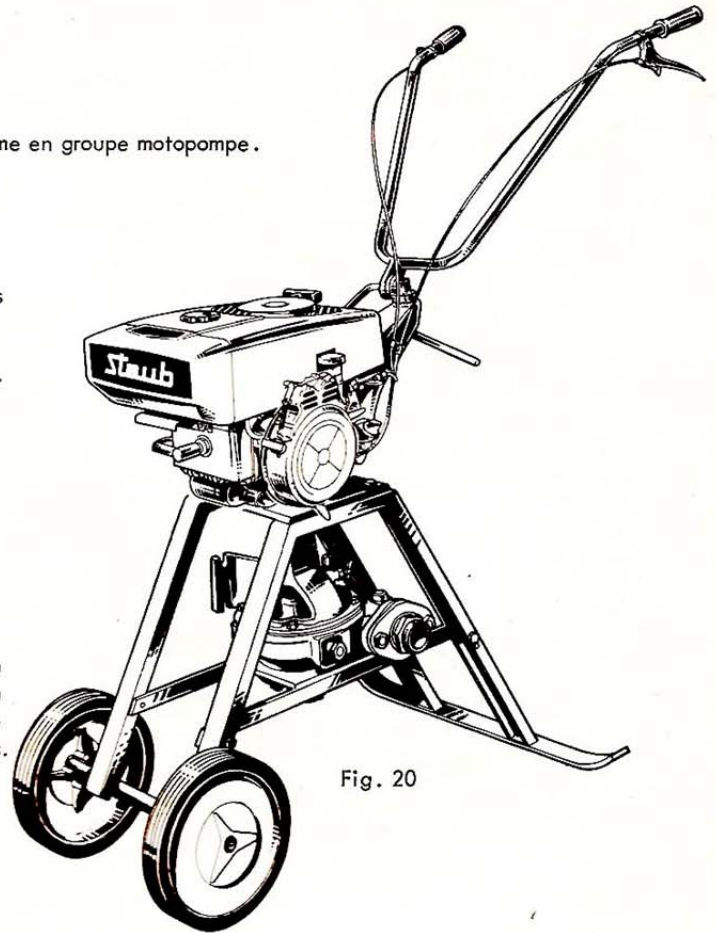
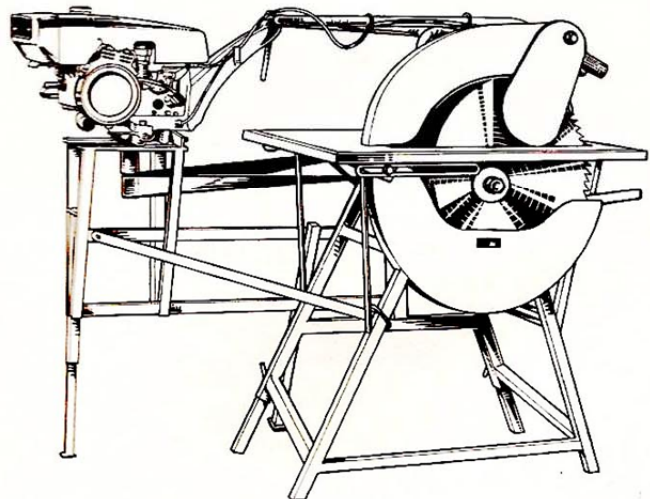


Fig. 20

f) **Banc de sciage** (fig. 21)

Cette transformation se compose :

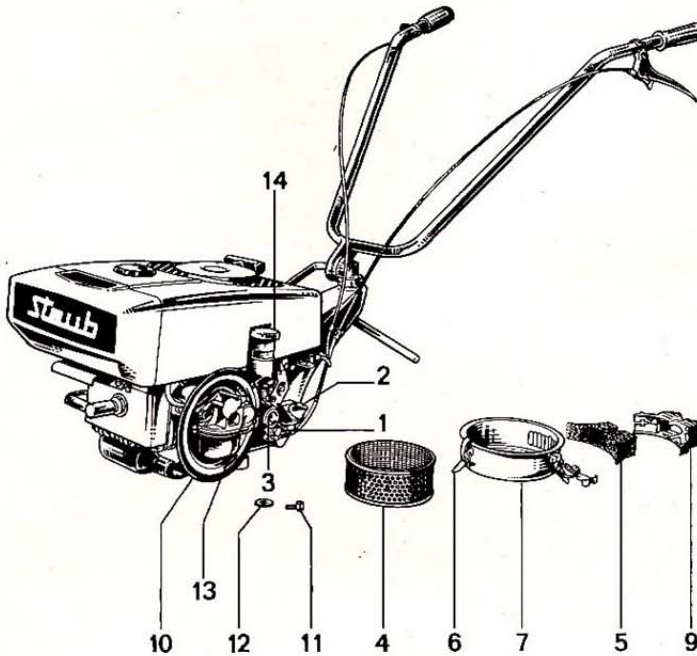
- Du groupe moteur.
- D'une scie sur bâti reposant sur 4 pieds.
- D'une bride d'accouplement avec support et poulie d'entraînement.
- La scie proprement dite est équipée d'une lame de diamètre 500 mm, d'un dispositif de protection homologué, d'une table amovible permettant le déglage de planches.



CHAPITRE II

ENTRETIEN

ENTRETIEN DU GROUPE MOTEUR (fig. 22)



a) Graissage

Important : pour éviter que durant le transport, l'huile du carter moteur ne vienne encrasser la bougie ou ne fuie par le reniflard, le carter moteur a été vidangé avant emballage. Il faut donc, dès réception et avant mise en marche, procéder au remplissage en utilisant une huile moteur de bonne qualité (SAE 10 en hiver - SAE 30 en été). Le carter contient 0,575 litre.

1ère VIDANGE : La première vidange du carter moteur doit être faite après les 30 premières heures de marche. L'orifice de vidange (1) se trouve sur la gauche du moteur, en-dessous et légèrement en avant de l'orifice de remplissage (2).

VIDANGES SUIVANTES : Les vidanges suivantes doivent être faites toutes les 70 heures.

JOURNELLEMENT : Le niveau d'huile doit être contrôlé avant chaque mise en marche.

Dans le cas de marche continue, vérifier le niveau d'huile toutes les 4 heures, le moteur étant à l'arrêt et horizontal. Refaire le niveau en ajoutant le complément nécessaire jusqu'à ce que l'huile affleure l'orifice de remplissage.

b) Filtre à air

Le filtre à air sec en papier polymérisé qui équipe le moteur est muni d'un préfiltre en mousse de nylon. Il faut veiller à la propreté de l'élément filtrant (4) et du préfiltre (5). La durée du moteur en dépend. L'un et l'autre doivent être nettoyés d'autant plus fréquemment que l'atmosphère est chargée de poussières (fraisage en saison sèche).

En règle générale : le filtre et le préfiltre doivent être nettoyés journellement. Ils doivent être nettoyés toutes les 4 heures en cas de marche continue, le moteur étant à l'arrêt.

L'élément filtrant doit être changé toutes les 200 heures.

PROCESSUS DU DEMONTAGE, NETTOYAGE ET REMONTAGE DE L'ENSEMBLE DU FILTRE A AIR :

Après avoir fermé le robinet d'essence :

- 1°) Dégrafer les attaches (6) qui maintiennent le couvercle (7)
- 2°) Sortir l'élément filtrant (4)
- 3°) Dégrafer les attaches ou la vis qui maintiennent le couvercle (9) du préfiltre.
- 4°) Sortir le préfiltre.
- 5°) Nettoyer l'élément filtrant (4).
 - S'il est seulement poussiéreux, le tapoter pour faire tomber la poussière qui, si elle est sèche, n'adhère pas au papier.
 - Vérifier qu'il ne se trouve pas de poussière à l'intérieur du cercle formé par l'élément.
 - Si, au contraire, le papier paraît sali par des poussières qui ne s'éliminent pas par simple tapotage, il convient de laver l'élément dans un bain d'eau (jamais à l'essence) additionnée d'un détersif non moussant (100 grammes de détersif pour 5 litres d'eau à 50° centigrade environ).

- Ne jamais broser l'élément.
- Le rincer abondamment à l'eau claire.
- L'égoutter et le laisser sécher.

Pour éviter d'attendre que l'élément soit bien sec, il est conseillé de se munir d'un élément de rechange.

Après séchage, il est prudent de s'assurer en utilisant une source lumineuse que le papier formant le filtre n'est pas percé. Un seul trou rendrait le filtre totalement inefficace.

- 6°) Nettoyer le préfiltre (5) en le trempant dans de l'essence propre et en l'essorant. Renouveler l'opération plusieurs fois.
- 7°) Nettoyer à l'essence à l'aide d'un pinceau les couvercles (7 et 9) pour les débarrasser des poussières qui peuvent s'y trouver.
Egoutter et sécher.
- 8°) Nettoyer soigneusement à l'essence à l'aide d'un pinceau le fond support de filtre (10).
- 9°) Dévisser la vis (11), sortir la rondelle (12) et le filtre à essence (13).
- 10°) Nettoyer le filtre à carburant dans l'essence.
- 11°) Procéder au remontage en commençant par remettre en place le filtre à carburant puis l'élément filtrant.
- 12°) S'assurer après remontage que le couvercle (7) s'applique bien hermétiquement sur le fond support (10).

IMPORTANT -

Changer l'élément filtrant s'il est déformé ou dès qu'il ne paraît plus en état d'assurer un filtrage parfait.

c) Bougie

- Toutes les 100 heures, nettoyer les électrodes de la bougie afin d'ôter la calamine qui a pu se former.
- Vérifier l'écartement des pointes qui doit être de 6 10ème.
- Remplacer systématiquement la bougie toutes les 200 heures par une bougie neuve CHAMPION L 90.

d) Volant magnétique

- Faire vérifier, par un mécanicien compétent, toutes les 200 heures ou une fois par an, l'écartement des grains de contact, qui doivent être réglés à 4 10ème.
- Faire graisser la came toutes les 400 heures.

e) Soupapes

- Faire vérifier toutes les 200 heures, ou une fois par an, le jeu entre soupapes et poussoirs. Ce jeu doit être mesuré à froid ; il doit être :
 - A l'admission 0,2 mm.
 - A l'échappement 0,2 mm.

f) Ventilation

Toutes les 200 heures, ou une fois par an, faire démonter la volute de refroidissement pour nettoyer les ailettes du moteur qui peuvent être encrassées par des poussières et des débris de végétaux.

Un mauvais refroidissement peut entraîner le grippage du piston dans le cylindre.

ENTRETIEN DE LA BOITE DE VITESSES

IMPORTANT

Le plein d'huile du carter a été fait en usine et contrôlé avant expédition. Néanmoins, il est indispensable de contrôler le niveau avant mise en marche.

Contenance du carter : 0,350 l

Qualité : ESSO VT - Attention : cette huile ne peut être mélangée à aucune autre.

1ère vidange

- la première doit être faite après les 50 premières heures.

Vidanges suivantes

- toutes les 200 heures ou une fois par an.

ENTRETIEN DU REDUCTEUR-FRAISEUR

IMPORTANT :

Le plein d'huile du carter a été fait en usine et le niveau vérifié avant emballage. Néanmoins, il est indispensable de contrôler ce niveau avant mise en marche. Le réducteur étant en position verticale depuis quelques minutes, l'huile doit affleurer l'orifice de remplissage.

Contenance du carter fraiseur : 0,400 litre.

Qualité d'huile à utiliser pour le carter fraiseur : ESSO VT

ATTENTION ! Cette huile ne supporte aucun mélange

1ère VIDANGE

La première vidange doit être faite après les 30 premières heures de marche.

Pour procéder à cette vidange, il faut :

- Profiter que le réducteur est encore chaud.
- Séparer le réducteur du groupe moteur.
- Dévisser la vis de 17 mm sur plats qui obture l'orifice de remplissage.
- Retourner le réducteur et laisser l'huile s'écouler et s'égoutter soigneusement.
- Retourner à nouveau le réducteur en position de travail.
- Faire le plein (0,400 litre) en utilisant de l'huile ESSO VT

VIDANGES SUIVANTES

Les vidanges suivantes doivent être faites toutes les 200 heures ou une fois par an.

Procéder comme il est dit plus haut.

JOURNELLEMENT

- Contrôler le niveau d'huile avant chaque mise en route.
- S'assurer qu'il n'y a pas de fuite à l'endroit des bagues d'étanchéité sur l'arbre porte-outils.
- Faire changer ces bagues d'étanchéité si une fuite apparaît.
- Graisser sans excès le point d'articulation du palier de béquille.
- Vérifier soigneusement le serrage des 2 écrous de 17 qui servent à l'assemblage du groupe moteur sur le réducteur fraiseur.

PERIODIQUEMENT

- Aussi souvent que possible, et de toute façon une fois par semaine, lorsque la machine est utilisée tous les jours, nettoyer le réducteur fraiseur de la terre et des poussières qui adhèrent aux parois du carter, séparer les outils rotatifs du réducteur fraiseur et éliminer les herbes et la terre qui pourraient s'être introduites entre les outils et le joint d'étanchéité.

ENTRETIEN DU REDUCTEUR-INVERSEUR

IMPORTANT

Le plein d'huile du carter a été fait en usine et le niveau vérifié avant emballage. Néanmoins, il est prudent de contrôler ce niveau avant mise en marche.

Le réducteur étant horizontal, en position de travail, l'huile doit affleurer l'orifice de remplissage.

Contenance du carter : 0,500 litre.

Qualité d'huile à utiliser pour le réducteur inverseur : pour éviter à l'utilisateur d'avoir à se procurer des huiles différentes, le graissage du réducteur inverseur est aussi assuré au moyen d'une huile de ricin identique à celle contenue dans le réducteur fraiseur. Utiliser de l'huile ESSO VT

1ère VIDANGE

La première vidange doit être faite après les 30 premières heures de marche.

Pour procéder à cette vidange, il faut :

- Profiter que le réducteur est encore chaud.
- Séparer le réducteur inverseur du groupe moteur et du réducteur fraiseur.
- Dévisser la vis de 17 mm sur plats qui obture l'orifice de remplissage, situé sur le côté au-dessous du levier de commande de l'inverseur.
- Incliner le réducteur sur le côté et laisser l'huile s'écouler et s'égoutter soigneusement.
- Remettre le réducteur en position normale.
- Faire le plein (0,500 litre) en utilisant de l'huile ESSO VT

VIDANGES SUIVANTES

Les vidanges suivantes doivent être faites toutes les 200 heures ou une fois par an. Procéder comme il est dit plus haut.

JOURNELLEMENT

Contrôler le niveau d'huile avant chaque mise en route.

Vérifier soigneusement le serrage des 2 écrous de 17 qui servent à l'assemblage du groupe moteur sur le réducteur inverseur ainsi que ceux qui servent au montage du réducteur inverseur sur le réducteur fraiseur.

S'assurer que le reniflard Solex vissé à l'avant et en haut du carter n'est pas obstrué. Si nécessaire, le déboucher à l'air comprimé, après l'avoir dévissé.

ENTRETIEN DES ROUES

Les roues 5.00-12 sont livrées gonflées et lestées à l'eau aux 3/4. Cette eau contient un mélange anti-gel dosé pour assurer une protection contre le gel jusqu'à - 20°.

Les roues 4.00-8 sont uniquement gonflées à l'air.

Pour limiter les risques de détérioration en cours de transport, les pneumatiques sont, au départ de l'usine, gonflés à une pression supérieure à celle d'utilisation qui est de 600 à 800 grammes. Il est donc nécessaire de vérifier la pression avant mise en route.

Les roues pneumatiques 5.00-12 étant lestées à l'eau, le contrôle de la pression doit être fait valve en haut à l'aide d'un contrôleur "air et eau". Cet accessoire peut être fourni par les agents de la marque.

- Un pneumatique trop gonflé manque d'adhérence.
- Un pneumatique insuffisamment gonflé s'use prématurément.

IMPORTANT

Les pneumatiques 5.00-12 livrés hors de FRANCE ne sont pas lestés à l'eau pour limiter le poids et les frais de port qui peuvent en découler. Il est nécessaire de lester ces pneumatiques à l'eau dès leur réception.

Lestage à l'eau

Le remplissage partiel aux 3/4 permet d'augmenter le poids tout en réservant une couche d'air compressible. Ce qui a l'avantage de conserver l'élasticité du pneumatique et de pouvoir faire varier très facilement la pression dans les limites admissibles suivant le terrain et les travaux à effectuer.

L'opération de remplissage, comme le contrôle de la pression, doit être faite la valve étant en haut.

L'emploi, pour le lestage à l'eau, d'un raccord spécial muni d'un clapet d'évacuation d'air, facilite grandement l'opération.

Ce raccord est généralement fourni par les fabricants de pneumatiques ou leurs agents.

Le raccord se visse sur la valve dont, au préalable, l'embout porte-mécanisme amovible a été retiré.

POUR EFFECTUER L'OPERATION DE REMPLISSAGE, IL FAUT :

- 1°) Soulager la roue.
- 2°) Placer la valve en haut.
- 3°) Retirer l'embout porte-mécanisme sur la valve.
- 4°) Laisser l'air s'échapper quelques secondes.
- 5°) Brancher le tube caoutchouc qui va de la source d'eau à la valve.
- 6°) Effectuer de temps à autre une pression du doigt sur le clapet d'évacuation d'air.
- 7°) Arrêter l'arrivée d'eau lorsqu'elle coule par le clapet d'évacuation d'air.
- 8°) Dévisser le raccord et remettre en place le mécanisme.
- 9°) Terminer le gonflage à l'air à la pression recommandée.

SOLUTION ANTIGEL

La solution antigel préconisée est un mélange d'eau et de chlorure de calcium. Pour préparer le mélange, il convient de :

- 1°) Ajouter le chlorure à l'eau et non l'inverse.
- 2°) Laisser le mélange refroidir avant de l'utiliser.
- 3°) Ajouter 1 % de chaux par rapport au chlorure employé pour éviter une solution acide.

Pour un pneumatique 5.00-12 les quantités à mélanger sont :

- | | |
|-----------------------|-------------|
| - Chlorure de calcium | 3 kg |
| - Volume d'eau | 8 litres |
| - Chaux | 30 grammes. |

ENTRETIEN PERIODIQUE

- Contrôle de la pression chaque mois .
- La pression doit être identique dans chaque pneumatique .

GRAISSAGE DES CLIQUETS

- Les cliquets sont livrés graissés . Toutes les 200 heures ou une fois par an :
- Faire démonter, nettoyer et graisser à nouveau les cliquets incorporés aux roues 5.00-12 .
- Utiliser une graisse consistante de bonne qualité .

ENTRETIEN DES OUTILS ROTATIFS

JOURNELLEMENT

Débarrasser les moyeux des herbes qui peuvent s'y trouver enroulées, particulièrement entre le carter et le premier plateau .

Vérifier le serrage des boulons qui fixent les outils sur les plateaux .

ENTRETIEN DES OUTILS AGRAIRES

JOURNELLEMENT

Débarrasser les outils de la terre qui peut y être collée .

Après usage :

Graisser soigneusement les socs et versoirs ou les enduire d'huile de vidange pour les préserver de la rouille qui, par la suite, s'opposerait au glissement correct de la terre .

ENTRETIEN DES TONDEUSES

a) Tondeuse simple à pousser

1 - CHASSIS

Après chaque utilisation :

- Désaccoupler le groupe moteur de la tondeuse .
- Envelopper le tambour d'embrayage d'une feuille de plastique .
- Laver le châssis à grande eau en y ajoutant un peu de détergent .
- Sécher les tôles .

Après chaque saison :

- Appliquer de l'antirouille sur les tôles aux endroits où la peinture n'existe plus à la suite de chocs .
- Exécuter les retouches de peinture nécessaires .

2 - ROUES

Après chaque saison :

- Démonter et nettoyer soigneusement les roues ,
- Graisser les axes et remonter les roues .

3 - LAME DE COUPE - AFFUTAGE ET EQUILIBRAGE

Après chaque utilisation :

- Après nettoyage du châssis, examiner la lame .
- Si elle est ébréchée, ou si les tranchants sont émoussés, la démonter pour l'affûter . L'affûtage peut être fait soit sur une meule à eau, soit sur une meule émeri . Dans ce dernier cas, veiller à refroidir la lame en temps voulu pour ne pas la détremper .
- Vérifier l'équilibrage de la lame . Pour ce faire, introduire une lame de couteau dans le trou central ; si l'équilibrage est correct la lame doit rester horizontale .
- Remplacer systématiquement la lame lorsqu'elle est vrillée ou usée exagérément .

NOTA : Une affûteuse électrique portative, 220 Volts, 350 Watts, peut être fournie sur demande .

b) **Tondeuse normale à pousser**

1 - CHASSIS

Voir instructions page 23 : tondeuse simple à pousser .

2 - ROUES

- Elles tournent sur des bagues autolubrifiantes en métal graphité .

Après chaque saison et avant l'hiver :

- Démonter et nettoyer les 4 roues .
- Remplir d'huile de bonne qualité la poche située entre les 2 bagues .
- Huiler les axes .
- Remonter les roues et bloquer énergiquement chaque écrou fixant l'axe de roue .

3 - LAME DE COUPE

- Vérifier la lame après chaque utilisation pour s'assurer qu'elle n'est pas ébréchée ou que ses tranchants ne sont pas émoussés .
- Vérifier également qu'elle n'est pas voilée : les deux extrémités de la lame doivent passer sur le même plan .
- Tracer un repère à la craie sur la paroi intérieure .
- Tourner la lame à la main . Les deux extrémités doivent passer à la même distance du repère tracé .

1°) Démontage de la lame

- Introduire la broche livrée avec la tondeuse dans le trou pratiqué par l'arbre porte-lame .
- Tourner la lame doucement jusqu'à ce que la broche rentre en contact avec la paroi du palier .
- Dévisser dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la vis qui bloque la lame sur l'entraîneur .
- Sortir l'entraîneur inférieur et la rondelle de friction inférieure .

2°) Affûtage et équilibrage

Voir instructions en haut de page .

3°) Remontage de la lame

- Placer la lame entre les rondelles de friction . Vérifier que celles-ci ne sont pas grasses .
- Placer l'entraîneur inférieur .
- Rebloquer la vis en la serrant énergiquement .
- Attention au sens de montage de la lame de tondeuse . Les ailettes doivent être orientées vers le haut du châssis .

c) Tondeuse automotrice

Pour ce qui concerne :

- le châssis
- les roues avant
- la lame

se reporter aux instructions concernant la tondeuse normale .

1 - ROUES ARRIERE

Les roues arrière sont montées sur roulements étanches graissés à vie. Elles n'ont donc pas besoin d'un entretien particulier .

2 - TRANSMISSION

Toutes les 20 heures

- Retirer le capot protège-courroies .
- Mettre 3 gouttes d'huile sur les extrémités du palier de renvoi démultiplicateur en prenant bien soin de ne pas graisser les courroies .

3 - COURROIE PRIMAIRE ET COURROIE SECONDAIRE

a) Réglage

- Courroie primaire

La tension de cette courroie est automatiquement réglée par un ressort à lame situé entre le châssis et le renvoi démultiplicateur. L'utilisateur n'a donc pas à intervenir quant au réglage de cette courroie .

- Courroie secondaire

Desserrer les deux vis qui assemblent les bielles de poussée sur les paliers de l'arbre de transmission .

Tirer fortement sur l'arbre de transmission vers l'arrière de la tondeuse .

Resserrer les deux vis d'assemblage .

b) Remplacement des courroies de transmission

- Courroie primaire

Dévisser les 2 écrous de 17 qui assemblent le groupe moteur sur la tondeuse .

Soulever le groupe moteur, le tourner de 20° sur la droite et le déposer .

Démonter le capot protège-courroies .

Repousser vers l'avant la poulie menée qui se trouve sous le capot protège-courroies .

Faire sauter la courroie .

Dégager la courroie de la poulie menante solidaire de l'arbre porte-lame .

Sortir la courroie en la passant entre le tambour d'embrayage et les parois du palier .

Pour remonter la courroie, procéder aux opérations dans le sens inverse .

L'échange de la courroie primaire doit être fait toutes les 200 à 250 heures .

- Courroie secondaire

Séparer le goupe moteur de la tondeuse .

Démonter le capot protège-courroies .

Desserrer les 2 écrous papillon et remonter au maximum l'arbre de transmission des galets d'entraînement .

Desserrer les 2 vis d'assemblage des bielles de poussée sur les paliers de l'arbre de transmission pour détendre la courroie .

Dégager la courroie vers l'extérieur du galet enrouleur .

Faire sauter la courroie de la poulie de renvoi en tournant le tambour d'embrayage à la main .

Sortir la courroie de la poulie menée en la passant entre le décrotoir et le bandage de la roue arrière gauche .

Pour remonter la courroie neuve, procéder aux mêmes opérations dans le sens inverse .

Régler la tension de la courroie comme indiqué (voir paragraphe 3 a) .

ENTRETIEN DE LA BARRE DE COUPE

a) Mécanisme

Avant chaque montage du mécanisme : nettoyer soigneusement les cannelures de la noix et les graisser .

Après chaque saison ou une fois par an :

- Retirer la douille qui recouvre le doigt d'entraînement .
- Nettoyer soigneusement à l'essence les roulements à aiguilles sertis dans cette douille .
- Les graisser en utilisant une graisse consistante de bonne qualité .
- Remettre la douille en place sur le doigt d'entraînement .

b) barre de coupe

La lame montée sur la barre est réglée d'origine, mais les éléments qui la composent, c'est-à-dire les sections et la verge, sont protégés par une couche de vernis antirouille .

Il convient lors de la première mise en route de :

- Huiler la lame et les guides .
- Faucher pendant une demi-heure pour éliminer par frottement le vernis .
- Régler la lame mobile de façon que les sections reposent bien sur les doigts ou sections de la partie fixe sans aucun jeu dans le sens de la hauteur .

Après chaque utilisation, il faut :

- Nettoyer la barre et éliminer la terre et les débris d'herbe qui peuvent y adhérer .
- Vérifier l'état des sections .
- Les affûter si nécessaire . Remplacer celles dont les brèches ne disparaîtraient pas à l'affûtage . Huiler la lame mobile .

NOTA : Une affûteuse électrique portative, 220 Volts, 350 Watts, peut être fournie sur demande .

RESUME DES INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN GENERAL

Fréquence des opérations	Nature des opérations	Pages
Journellement	Vérification des niveaux : moteur, réducteur fraiseur, réducteur inverseur, Nettoyage du filtre à air, boîte de vitesses.	18-20 21 18-19
Après 30 heures de marche	1ère vidange : moteur, réducteur fraiseur, réducteur inverseur, boîte de vitesses.	18-20 21
Toutes les 70 heures	Vidange : moteur.	18
Toutes les 100 heures	Nettoyage de la bougie, Contrôle et réglage des électrodes.	19 19
Toutes les 200 heures ou une fois par an	Contrôle et réglage : des grains de contact, du jeu entre soupapes et poussoirs.	19 20
	Nettoyage du reniflard et des ailettes du moteur.	20
	Vidange : réducteur fraiseur, réducteur inverseur, boîte de vitesses	20-21
	Changer : la bougie, l'élément filtrant.	19

CHAPITRE III

PRÉPARATION DU MATÉRIEL POUR LA MISE EN MARCHÉ

A - PRÉCAUTIONS A PRENDRE AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE

1°) GRAISSAGE

- Faire le plein d'huile du carter moteur (0,575 litre d'huile SAE 10 en hiver - SAE 30 en été).
- Contrôler le niveau d'huile du réducteur fraiseur et éventuellement du réducteur inverseur (huile ESSO VT : 0,400 litre pour le réducteur fraiseur - 0,500 litre pour le réducteur inverseur).

2°) PNEUMATIQUES

- Vérifier la pression des pneumatiques si la machine en est équipée (600 à 800 grammes de pression).

3°) VERIFICATION GENERALE

- S'assurer que tous les écrous apparents sont convenablement serrés, particulièrement ceux qui servent à la fixation du groupe moteur (clé de 17).

B - PRÉPARATION DU MOTEUR POUR LA MISE EN MARCHÉ

- Faire le plein du réservoir (3,200 litres d'essence ordinaire) en utilisant un entonnoir muni d'un filtre.
- Ouvrir le robinet d'essence situé à l'arrière sous le réservoir.
- Verrouiller en position fermée la manette du frein sur l'embrayage.
- Fermer sur le carburateur le papillon de départ en amenant son levier de commande en position 1.

- Tirer sur la poignée du lanceur .
- Laisser la cordelette du lanceur se réenrouler en la maintenant légèrement en tension .
- Laisser chauffer le moteur au ralenti quelques instants .
- Ramener le levier de commande du papillon de départ en position 2 .
- Déverrouiller la poignée du frein sur l'embrayage .

C - UTILISATION

- La machine étant prête à fonctionner ouvrir la manette des gaz progressivement jusqu'à fond de course .
- Ne pas accélérer le moteur tant que la poignée du frein n'est pas déverrouillée .
- N'utiliser le frein sur embrayage qu'après avoir pris soin d'abaisser la manette des gaz .

D - ARRÊT DU MOTEUR

- Abaisser la manette des gaz jusqu'à ce que le moteur soit au ralenti .
- Fermer le robinet d'essence .
- Appuyer sur le bouton d'arrêt .

IMPORTANT : Avant de procéder à une transformation de la machine, nécessitant la dépose du groupe moteur, il faut s'assurer que le cliquet du frein sur l'embrayage n'est pas engagé et que la poignée de commande de ce frein est parfaitement libre .

CHAPITRE IV

IRREGULARITES DE MARCHE ET LEURS REMEDES

A - DÉPART A FROID DIFFICILE OU IMPOSSIBLE

Si le moteur ne part pas, vérifier :

- 1°) L'alimentation en essence
- 2°) L'allumage
- 3°) La compression .

1°) ALIMENTATION EN ESSENCE

S'assurer que :

- Le réservoir contient bien de l'essence en quantité suffisante .
- Le robinet d'essence est ouvert et que son filtre n'est pas obstrué .
- L'essence arrive au carburateur . Pour ce faire, débrancher la durite d'arrivée d'essence au carburateur .
- Le filtre à essence sur le carburateur n'est pas obstrué .

2°) ALLUMAGE

Fermer le robinet d'essence .

- a) - Détacher le fil de bougie .
 - Approcher l'extrémité du fil dénudé d'une partie métallique non peinte du moteur .
 - Lancer le moteur .
 - S'il n'y a pas d'étincelle, consulter un mécanicien qui changera l'élément hors d'usage : fil haute tension, bobine ou rupteur .

- b) - S'il y a des étincelles, retirer la bougie du cylindre.
 - La monter sur son fil.
 - Mettre le culot à la masse.
 - Faire tourner le moteur.
 - S'il n'y a pas d'étincelles à la bougie, la nettoyer et régler les électrodes (0,6 mm).
 - Procéder à un nouvel essai en mettant le culot à la masse.
 - S'il n'y a pas d'étincelles, changer la bougie.

3°) COMPRESSION

Le défaut de compression peut provenir des segments du piston ou des soupapes. Consulter un mécanicien.

B - DÉPART A CHAUD DIFFICILE OU IMPOSSIBLE

L'utilisation exagérée du starter lorsque le moteur est chaud peut rendre le départ difficile par excès de carburant. Il faut donc dans ce cas :

- Fermer le robinet d'essence.
- Mettre le levier de commande de papillon en position 2.
- Lancer le moteur et dès qu'il est parti ouvrir le robinet d'essence.

C - MAUVAIS RALENTI

Vérifier que :

- Les électrodes de la bougie sont bien réglées (0,6 mm).
- Le gicleur de ralenti n'est pas obstrué.
- Il n'y a pas de prise d'air additionnelle sur la pipe d'admission ou sur le carburateur.

D - MAUVAISES REPRISES

Le moteur ne peut pas être accéléré normalement. Vérifier que :

- La commande de gaz ne présente pas de point dur.
- Le gicleur de marche n'est pas obstrué.
- La bougie n'est pas hors d'usage.

Si ces contrôles demeurent sans effet, consulter un mécanicien.

E - ECHAUFFEMENT ANORMAL DU MOTEUR

S'assurer que :

- Le niveau d'huile du carter moteur est correct.
- Les ailettes de refroidissement du moteur sont propres.
- Le pot d'échappement n'est pas bouché.
- Le réglage du carburateur n'a pas été modifié.

F - REMONTÉES D'HUILE

Elles se manifestent par une fumée bleue à l'échappement, en particulier lorsque le moteur est au ralenti ou au moment des reprises.

Elles peuvent se produire si le moteur a été trop incliné sur l'avant et dans ce cas elles disparaissent après quelques minutes de fonctionnement. Si elles persistent, elles traduisent une usure :

- Des segments,
- Du piston,
- Du cylindre.

Consulter un mécanicien.

CHAPITRE V

MISE EN CHOMAGE DU MATÉRIEL

Lorsque l'utilisateur prévoit d'immobiliser son matériel pendant une longue durée (plus d'un mois), il convient de :

- Nettoyer complètement l'appareil.
- Effectuer ou faire effectuer les retouches de peinture nécessaires.
- Placer le matériel à l'abri de l'humidité.
- Fermer le robinet d'essence.
- Isoler les pneumatiques du sol en calant la machine.
- Graisser le cylindre en introduisant un peu d'huile épaisse par le trou de bougie et en répartissant l'huile sur le cylindre en agissant une ou deux fois sur le lanceur.
- Remonter la bougie et tirer le lanceur jusqu'à sentir la compression.
- Effectuer un graissage général.
- Protéger de la rouille les parties travaillantes des outils.
- Stocker la machine de façon que le moteur soit sensiblement horizontal ou incliné vers l'arrière mais jamais vers l'avant pour éviter que l'huile moteur ne descende dans la culasse.



GUIDE D'UTILISATION

CHAPITRE I

FRAISAGE

Il est donné ci-dessous quelques règles élémentaires que l'utilisateur a tout intérêt à suivre.

L'expérience qu'il acquerra lui permettra rapidement de tirer au maximum parti de la STAUB 2000.

a) Assemblage des outils rotatifs :

Les outils rotatifs sont toujours livrés par paire. Leur montage est extrêmement simple (voir tableau page 8). Les seules précautions à prendre sont de :

- S'assurer que les boulons qui assemblent les outils sur les plateaux sont bien bloqués.
- Disposer chaque jeu dans le sens convenable : le biseau pratiqué sur chaque outil doit être orienté dans le sens de rotation.
- Monter les clips qui servent à l'assemblage des outils rotatifs dans le sens convenable, de façon que le ressort qui sert au verrouillage ne s'ouvre pas sous l'effet de la rotation.
- Graisser avec soin les parties apparentes de l'arbre transversal sur lequel se montent les outils rotatifs.

b) Transport de la machine sur le lieu de travail :

Les outils rotatifs étant montés sur l'arbre transversal de la machine, l'utilisateur a, pour se rendre sur le lieu de travail, trois solutions :

- Si la distance est courte, il peut, en faisant tourner le moteur à bas régime, faire rouler la STAUB 2000.
- Si le chemin à parcourir est bitumé, ou s'il emprunte des allées dont la surface doit être ménagée, il aura intérêt à équiper le carter fraiseur d'une roue porteuse avant (fig. 23). En prenant appui sur cette roue, il portera l'ensemble comme une brouette.
- Si la machine est équipée de la béquille combinée, l'utilisateur peut prendre appui sur les 2 roues arrière pour la véhiculer.

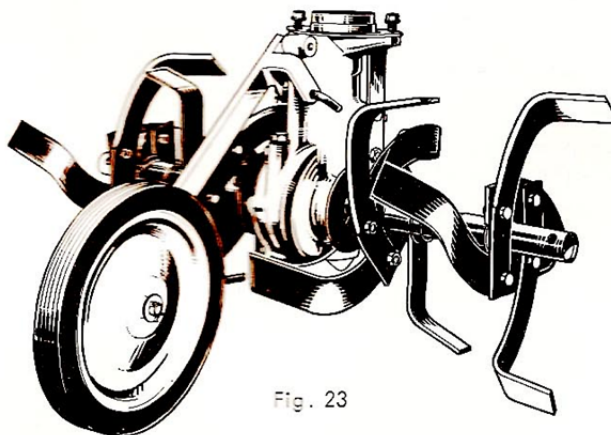


Fig. 23

c) Réglage de la béquille :

La STAUB 2000 doit être conduite sans effort. Il faut apporter un soin particulier au réglage de la béquille. Celui-ci est fonction de la nature du terrain et du travail à effectuer.

1 - BEQUILLE SIMPLE

L'éperon de la béquille simple, en acier rond, courbé dans sa partie inférieure est réglable en hauteur. En outre, la partie courbe peut être orientée vers l'avant ou vers l'arrière.

Orientation de la béquille

En règle générale, l'éperon doit être orienté de façon que sa partie courbée serve de patin et glisse dans la terre. Il ne doit être retourné que pour fraiser un sol en friche ou un sol particulièrement damé.

Réglage de la profondeur de travail

La profondeur de travail des outils rotatifs est influencée par le réglage en hauteur (fig. 24) du point de fixation de l'éperon sur son bras support : plus l'éperon est fixé bas sur son support, plus la profondeur de travail est importante. Toutefois, il faut toujours laisser une garde entre le terrain fraisé et le bras support pour éviter de laisser une trace trop importante sur la terre ameublie.

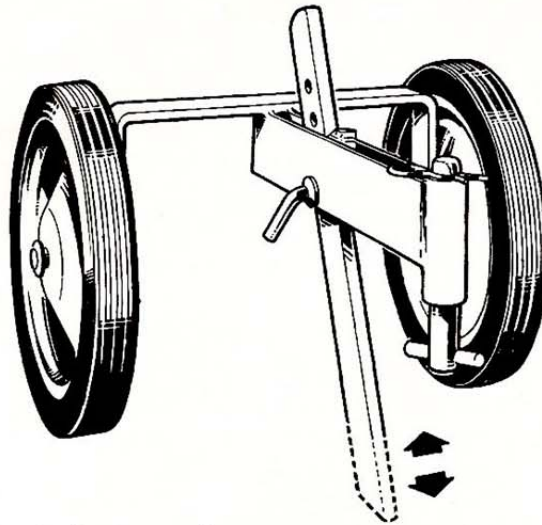


Fig. 24

2 - BEQUILLE COMBINÉE

Son réglage, plus simple, fait que la machine qui en est équipée paraît immédiatement plus maniable à l'utilisateur peu exercé.

Cette béquille comporte deux points de réglage (fig. 24) :

- L'un influence la profondeur de travail : c'est la hauteur de l'éperon par rapport aux roues
- L'autre influence la conduite de la machine : c'est le débattement par rapport au réducteur fraiseur.

Réglage de la profondeur de travail

L'éperon sert à ancrer la machine, par conséquent, plus il est réglé bas par rapport au plan des roues, plus l'avance de la machine est ralentie et, par voie de conséquence, plus les outils rotatifs travaillent en profondeur.

Dans une terre propre ayant déjà été travaillée la pointe de l'éperon doit se trouver approximativement au même niveau que les roues (fig. 24).

Dans une terre très propre et meuble, l'éperon peut même être supprimé.

d) Réglage du mancheron :

Le guidon du mancheron est réglable en hauteur et latéralement. L'utilisateur doit le régler en hauteur de façon à travailler sans fatigue.

Il peut aussi le déporter à sa convenance à droite ou à gauche pour éviter de piétiner sur le terrain travaillé.

e) Protection des plants :

Lorsqu'il s'agit de sarcler ou de fraiser un intervalle entre deux rangs de plantes délicates qui pourraient souffrir des projections de terre, il convient de monter à droite et à gauche du train de fraises un disque de protection. La largeur de travail se trouve alors augmentée de 7 cm.



CHAPITRE II

BUTTAGE ET PRÉPARATION DES BILLONS

Pour butter certaines cultures (pommes de terre, haricots, etc...) un butteur à ailes réglables se fixe sur le palier de béquille à la place de la béquille simple ou combinée.

Le train de fraises reste monté et sert à la traction du butteur.

Il est bien évident qu'il faut proportionner la largeur du train d'outils rotatifs à celle de l'intervalle disponible entre les plants.

Pour obtenir des outils rotatifs un effort de traction suffisant, la largeur du train d'outils ne doit pas être inférieure à 40 cm.

Si le buttage doit être réalisé dans un terrain lourd, il faut au préalable effectuer un premier fraissage pour ameublir le sol.

Les billons se préparent de la même façon, la terre finement fraisée se butte aisément.

Si l'utilisateur doit butter un intervalle inférieur à 40 cm, mais supérieur à 30 cm, des roues métalliques spéciales de petit diamètre se montent sur le réducteur fraiseur à la place des outils rotatifs.

CHAPITRE III

LABOUR

A - MONTAGE DE LA TRANSFORMATION EN MOTOCULTEUR

Si la STAUB 2000 est montée en rotobineuse, il faut pour la transformer en motoculteur procéder comme suit :

- 1°) Dévisser les 2 écrous de 17 qui fixent le groupe moteur sur le réducteur fraiseur.
- 2°) Faire pivoter le groupe moteur de 20° sur la droite, le soulever et le déposer.
- 3°) Oter les clips qui maintiennent le train d'outils rotatifs sur l'arbre transversal du réducteur fraiseur et extraire les outils.
- 4°) Démonter la béquille.
- 5°) Poser le réducteur fraiseur horizontalement sur le sol, le bouchon de prise de force orienté vers le bas.
- 6°) Monter les roues à cliquets sur l'arbre transversal du réducteur fraiseur à la place des outils rotatifs.
Attention au sens de montage des pneumatiques : la pointe du V formé par les chevrons doit être orientée vers l'avant.
- 7°) Fixer la ferrure destinée à recevoir l'attelage.
- 8°) Fixer l'attelage sur la ferrure au moyen de la broche prévue à cet effet.
- 9°) Fixer l'outil sur l'attelage.
- 10°) Essuyer soigneusement les faces d'accouplement du réducteur fraiseur et du réducteur inverseur.
- 11°) Accoupler le réducteur inverseur sur le réducteur fraiseur et bloquer les 2 écrous de 17 servant à l'assemblage de ces deux organes.
- 12°) Essuyer soigneusement les faces d'accouplement du réducteur inverseur et du groupe moteur. Poser le groupe moteur sur le réducteur inverseur et bloquer énergiquement les 2 écrous de 17 qui servent à l'assemblage.
- 13°) Mettre en place le support de la tringle de commande de l'inverseur sur la vis de blocage des mancherons.
- 14°) Mettre en place la tringle de commande de l'inverseur.

Ces opérations faites, le motoculteur est en ordre de marche.

B - RÉGLAGE DES CLIQUETS

Chaque roue 5.00-12 comporte sur sa face extérieure un doigt mobile. Ce doigt mobile tiré par l'épingle qui traverse son extrémité, peut prendre trois positions. A chacune de ces positions correspond un fonctionnement particulier du moyeu de la roue :

1°) POSITION "ROUE LIBRE AVANT ET ARRIERE" (fig. 25)

Cette position est obtenue en tirant sur le doigt au moyen de l'épingle et en laissant cette épingle au sommet du bossage à travers lequel passe le doigt.

Dans cette position le motoculteur peut être déplacé en avant et en arrière, le moteur étant à l'arrêt.

2°) POSITION "CLABOTAGE POSITIF AVANT ET ARRIERE" (fig. 26)

L'épingle doit être engagée dans la fente du bossage la plus profonde, la pointe de l'épingle dirigée vers l'axe du moyeu.

C'est ainsi qu'il convient de régler les 2 roues, lorsque le motoculteur est utilisé pour le remorquage en terrain accidenté.

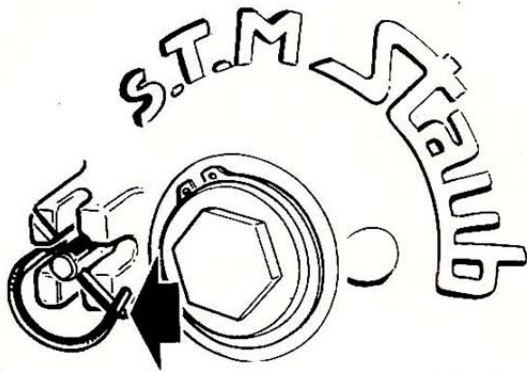


Fig. 25

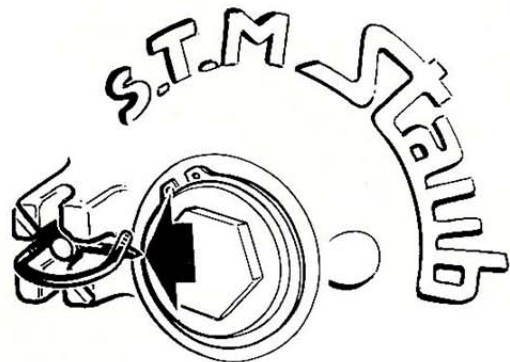


Fig. 26

3°) POSITION "CLABOTAGE POSITIF AVANT, ROUE LIBRE ARRIERE" (fig. 27)

L'épingle doit être disposée de façon que sa pointe soit dirigée dans le sens de la marche arrière.

C'est ainsi qu'il faut régler la roue gauche en labour tandis que la roue droite doit être réglée comme indiqué en 2, c'est-à-dire "clabotage positif avant et arrière".

La roue droite est ainsi toujours motrice, tandis que la roue gauche s'immobilise pendant la manœuvre de demi-tour effectuée en marche arrière.

Fig. 27

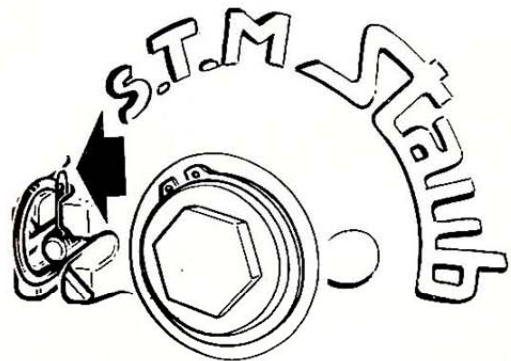
C - RÉGLAGE DE L'ECARTEMENT DES ROUES

L'écartement des roues est réglable par simple coulissement du moyeu sur l'arbre six pans.

Pour rétrécir ou augmenter la voie des roues, il faut :

- Dévisser la vis de blocage du moyeu.
- Régler la roue dans la position désirée.
- Rebloquer la vis.

Pour le labour, les roues doivent être écartées à fond.



D - LABOUR A LA CHARRUE OU AU BRABANT

De nombreux outils peuvent se monter sur l'attelage de la STAUB 2000 transformée en motoculteur :

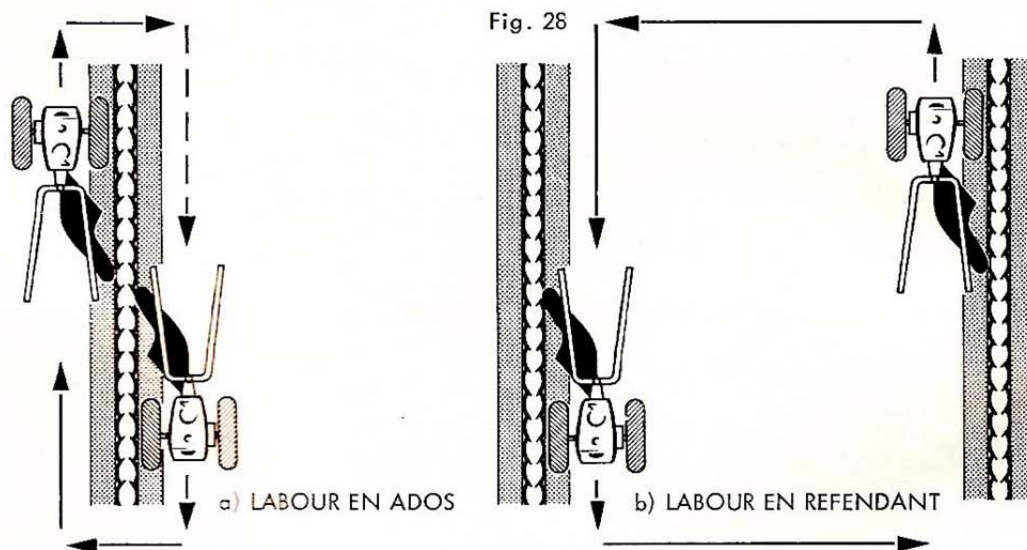
- Arracheur de pommes de terre
- Butteur
- Herse
- Canadien extensible
- Semoir
- Etc...

Seul le labour à la charrue ou au brabant mérite quelques explications. L'utilisation des autres outils est extrêmement simple.

1°) LABOUR A LA CHARRUE

- Régler les cliquets comme indiqué pages 34 et 35 :
 - La roue droite en position clabotée marche avant et arrière .
 - La roue gauche en position clabotée marche avant, roue libre marche arrière .
- Ecarter les 2 roues au maximum .
- L'aplomb doit être réglé de façon que l'age de la charrue soit bien perpendiculaire au terrain ; toutefois, pour ouvrir la première raie, il est nécessaire d'incliner légèrement la charrue, en agissant sur les vis à manette (repère 3 - fig. 7 bis - page 9) afin de faciliter la pénétration du soc .

Cette inclinaison doit être corrigée après la première ou deuxième raie . L'age de la charrue doit alors se trouver perpendiculaire au terrain, la roue droite étant dans la raie .
- Le coutre doit être réglé à 4 cm au-dessus de la pointe du soc .
- Le tracé de la première raie a beaucoup d'importance puisque c'est dans celle-ci que doit rouler la roue droite . Elle sert donc de guide aux raies suivantes . L'utilisateur doit s'attacher à ce qu'elle soit parfaitement droite . Il est recommandé pour la tracer, d'utiliser un cordeau .
- A chaque extrémité, l'utilisateur doit pour manœuvrer et déterrer la charrue, passer en marche arrière en agissant sur le levier de l'inverseur . Voir schéma de travail (fig. 28) .
- La profondeur du labour se règle tout simplement en fixant plus ou moins haut sur l'age l'étau qui porte le corps de la charrue dans le cas de la charrue montée sur attelage simple et au moyen de la manivelle dans le cas de la charrue montée sur attelage à vis de terrage .



2°) LABOUR AU BRABANT

- Régler les cliquets comme pour le labour à la charrue .
- Ecarter les 2 roues au maximum .
- Régler l'aplomb de façon que l'étau du corps droit en position de travail, soit perpendiculaire au terrain lorsque la roue droite est dans la raie .
- Tourner le brabant pour vérifier que l'étau du corps gauche est lui aussi perpendiculaire . Corriger, si nécessaire, cet aplomb en agissant sur les cliquets du brabant (fig. 29) . Il faut, en principe, que les 2 cliquets soient réglés au même cran .
- Pour la première et la deuxième raies, incliner l'étau pour favoriser la pénétration du soc en agissant sur les vis à manette .
- Après la deuxième raie, ramener l'étau perpendiculaire au terrain, la roue (côté labour) étant dans la raie .
- Régler la profondeur du labour en agissant sur la manivelle de l'attelage .
- La première raie servant de guide aux suivantes, elle doit être parfaitement droite .

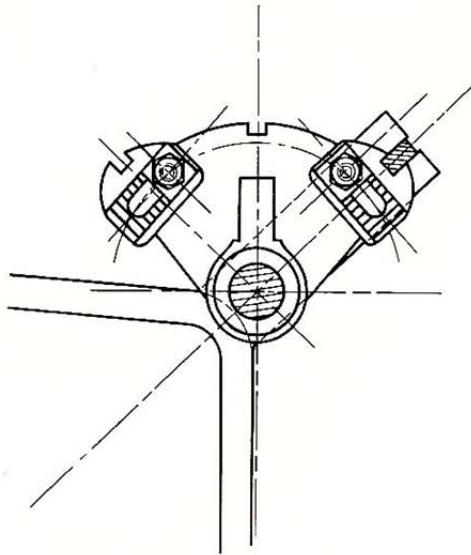


Fig. 29

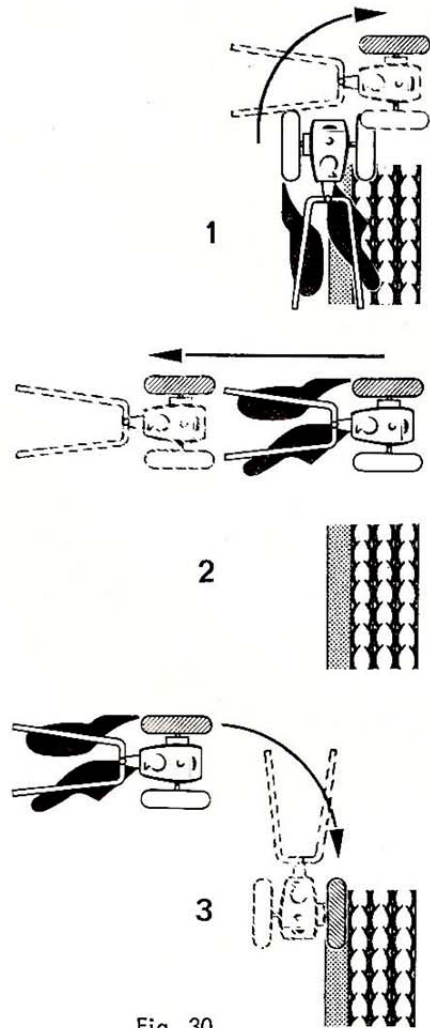


Fig. 30

- En supposant que l'on verse à droite, à chaque extrémité l'utilisateur doit :
 - Passer en marche arrière pour déterrer le corps du brabant.
- Effectuer un demi-tour, la roue gauche servant de pivot, mettre en position de travail le corps gauche.
- Passer en marche avant.
- Mettre la roue gauche dans la raie précédemment ouverte et ainsi de suite. Voir schéma de travail fig. 30.

CHAPITRE VI

FAUCHAGE

A - MONTAGE DE LA TRANSFORMATION EN MOTOFAUCHEUSE

Si la STAUB 2000 est montée en rotobineuse, il faut pour la monter en motofaucheuse opérer comme dans le cas de la transformation en motoculteur (voir page 34) mais :

- Ne pas monter l'attelage.
- Tourner le mancheron de 180° vers la gauche.

Ces opérations étant faites, il convient de :

- Démonter le couvercle de la prise de force du carter fraiseur.
- Monter la barre sur le mécanisme.
- Présenter le mécanisme dans le prolongement du réducteur fraiseur.
- Engager les lumières pratiquées sur les ferrures supports de mécanisme sur les tétons formés par les têtes cylindriques des vis creuses qui fixent le palier de béquille.
- Soulever le mécanisme et engager le tube du mécanisme dans l'orifice de la prise de force.
- Pousser le mécanisme à fond.
- Mettre en place et bloquer le boulon qui fixe les ferrures sur le réducteur fraiseur.
- Monter la commande sur le levier du réducteur inverseur.

B - RÉGLAGE DES CLIQUETS

Régler les cliquets comme indiqué pages 34 et 35 :

- La roue gauche en position clabotée marche avant et arrière.
- La roue droite en position clabotée marche avant, roue libre marche arrière.

C - RÉGLAGE DE L'ÉCARTEMENT DES ROUES

Resserrer les roues au maximum pour laisser le moins d'espace possible entre le capot du mécanisme et les jantes.

D - CONDUITE DE LA MOTOFAUCHEUSE

Si la roue gauche et la roue droite sont réglées comme indiqué plus haut :

- Tourner autour de la pièce en laissant toujours la partie à faucher sur la gauche.

Deux méthodes de conduite sont possibles :

- Soit tourner d'une façon continue autour de la pièce, après avoir arrondi les coins au cours des deux premiers tours (fig. 31).

Il suffit pour tourner d'exercer une pression sur le mancheron vers la droite.

- Soit tourner autour de la pièce, en effectuant, à chaque coin, 1/4 de tour en marche arrière (fig. 32) en maintenant la lame légèrement relevée de façon à reprendre la bande suivante.

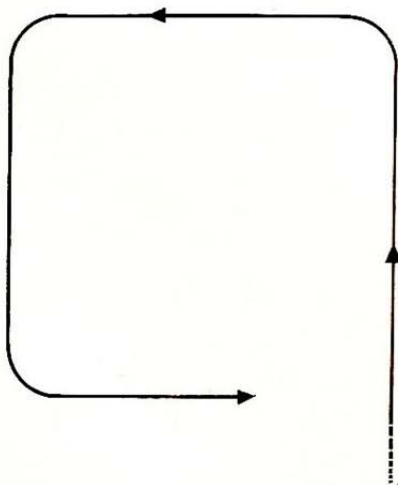


Fig. 31

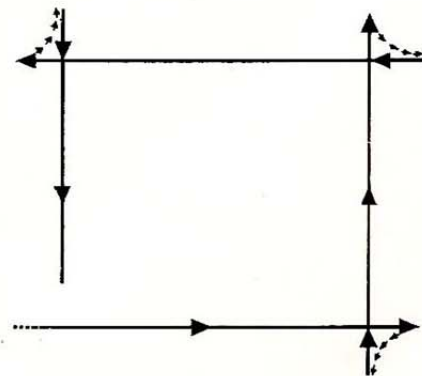


Fig. 32

CHAPITRE V

TONTE

- TONDEUSE SIMPLE

1°) Tonte des herbes courtes

a) SANS SAC RAMASSEUR :

Commencer par le pourtour en tournant toujours sur la droite. De cette façon l'andain d'herbe coupée sera déposé sur la pelouse non coupée.

Au passage suivant, cet andain sera repris et ainsi de suite l'herbe sera pulvérisée en fines particules. Il ne restera à ramasser que l'andain terminal.

b) AVEC SAC RAMASSEUR :

Commencer par le pourtour en tournant sur la gauche. Pour obtenir le meilleur rendement, n'utiliser le sac ramasseur que lorsque l'herbe est courte et n'est pas humide.

2°) Tonte des herbes moyennes

Commencer par le pourtour en tournant sur la gauche. Former des andains réguliers qui, lorsqu'ils seront secs seront facilement ramassés au râteau ou au moyen de la tondeuse équipée de son sac ramasseur.

- TONDEUSE NORMALE

1°) Tonte des herbes courtes

a) SANS SAC OU BAC RAMASSEUR

Montage de la tondeuse :

Orienter le carter de lame dans la position désirée pour l'éjection :

- ou
- Mise en andains à l'arrière
- Mise en andains à droite.

Monter la lame spéciale (celle qui doit être utilisée pour le fauchage des herbes hautes ou la tonte du gazon sans dispositif de ramassage).

Fixer, à l'extrémité du tunnel d'éjection, le déflecteur au moyen des 2 vis prévues à cet effet.

Utilisation :

- Avec éjection arrière
 - Commencer le travail en traversant la pelouse par le milieu
 - Tourner sur la pelouse à chaque extrémité de façon à élargir la bande centrale.
 - Ramasser les andains de gazon coupé.
- Avec éjection à droite
 - Commencer le travail par le pourtour de la pelouse.
 - Tourner toujours sur la droite pour déposer l'andain sur la partie non coupée du gazon.
 - Ramasser l'andain terminal.

b) AVEC DISPOSITIF DE RAMASSAGE (sac ou bac à herbe)

Montage de la tondeuse :

Orienter le carter de lame en position "éjection arrière".

Monter la lame soufflante.

Remplacer "le carter avant de fauchage" par la ceinture spéciale livrée avec la lame soufflante.

Monter le dispositif de ramassage.

Utilisation:

- N'utiliser le dispositif de ramassage que lorsque l'herbe est courte et n'est pas humide.
- Commencer indifféremment par le milieu ou le pourtour de la pelouse.

2°) Fauchage des herbes hautes en 4 roues

a) MONTAGE DE LA TONDEUSE

- Orienter le carter de lame en position "éjection à droite".
- Démonter la ceinture avant qui est fixée sur le carter de lame.
- Avancer la roue droite en tirant sur son support télescopique.
- Monter la lame spéciale pour herbes hautes ou tonte du gazon, sans dispositif de ramassage.
- Régler les roues arrière à la hauteur maximum et les roues avant au cran immédiatement inférieur.

b) UTILISATION

- Commencer le travail par le pourtour de la prairie.
- Tourner toujours sur la gauche de façon à éjecter l'herbe coupée sur la partie déjà fauchée.

3°) Fauchage - Débroussaillage en 3 roues

a) MONTAGE DE LA TONDEUSE

- Démonter la roue avant droite en tirant sur son support télescopique.
- Orienter le carter de lame en position "éjection à droite".
- Démonter la ceinture avant qui est fixée sur le carter de lame.
- Monter la lame spéciale pour herbes hautes ou tonte du gazon, sans dispositif de ramassage.
- Régler la coupe au maximum de la hauteur.

b) UTILISATION

- Commencer le travail par le pourtour de la prairie.
- Tourner toujours sur la gauche pour éjecter sur la partie déjà fauchée.

C - TONDEUSE AUTOMOTRICE

Les préconisations données au § B - TONDEUSE NORMALE sont les mêmes pour la tondeuse automotrice.

Lire avec soin les paragraphes :

- 1. Tonte des herbes courtes.
- 2. Fauchage des herbes hautes en 4 roues.
- 3. Fauchage débroussaillage en 3 roues.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE

1°) Fauchage des herbes hautes en 4 roues et fauchage débroussaillage en 3 roues

Il est recommandé de régler les roues arrière à la hauteur maximum et les roues avant au cran immédiatement inférieur.

a) Réglage des roues avant

- Agir sur le levier disposé sur chaque roue et régler les 2 roues avant dans le 2ème cran immédiatement après celui correspondant à la hauteur maximum.

b) Roues arrière

- Desserrer les 2 écrous papillon et remonter au maximum l'arbre de transmission qui porte les galets d'entraînement pour dégager totalement les 2 roues arrière.
- Dévisser complètement les écrous intérieurs des roues et régler chacune à la hauteur maximum.
- Basculer les décrotoirs de façon à placer leur face inférieure entre le bandage des roues arrière et les galets d'entraînement.
- Descendre l'arbre de transmission et l'appuyer jusqu'à coincer les décrotoirs entre les galets et les bandages des roues. Maintenir l'arbre de transmission dans cette position et bloquer les 2 écrous papillon.
- Remettre les décrotoirs dans leur position de travail.
- En position débrayée l'écartement entre les galets d'entraînement et les bandages des roues arrière doit être d'environ 2 mm, soit l'épaisseur des décrotoirs.

2°) Tonte des herbes courtes

Régler les roues avant et les roues arrière au même niveau. Dans le cas de ramassage difficile, il est recommandé de régler la hauteur de coupe de façon que la hauteur soit plus grande à l'arrière qu'à l'avant.

Les roues avant doivent donc, dans ce cas, être réglées à un cran inférieur à celui des roues arrière.

MISE EN MARCHÉ

- Vérifier que le mécanisme d'entraînement est débrayé.
- Vérifier l'écartement entre les galets d'entraînement et le bandage des roues arrière.

Cet écartement doit être d'environ 2 mm en position débrayée. Le régler si nécessaire et pour cela procéder comme indiqué au paragraphe 1 b.

- Lancer le moteur en le maintenant au ralenti légèrement accéléré.
- Vérifier que les courroies entraînent bien les galets.
- Accélérer le moteur.
- Embrayer le mécanisme d'entraînement.

IMPORTANT : n'utiliser le frein sur embrayage qu'après avoir pris la précaution de mettre la manette au ralenti.

D - PRÉCAUTIONS A PRENDRE - MESURES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais tirer la tondeuse vers l'arrière sans avoir au préalable débrayé les roues arrière, sous peine de faire sauter et d'endommager la courroie secondaire.
- Ne régler la hauteur de coupe que le moteur étant arrêté.
- Dès que le moteur est en marche, n'approcher ni les mains, ni les pieds du carter de lame.
- Attendre que la lame soit bien arrêtée avant d'intervenir sur la tondeuse pour régler les roues ou procéder à toutes autres interventions.
- Eloigner les enfants et les animaux domestiques du lieu de travail.
- En fauchage et en débroussaillage, faire attention aux projections. Eloigner toute personne de la machine.
- Ne laisser conduire la tondeuse que par un utilisateur initié à son fonctionnement.